

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 29.

MONTREAL, JEUDI, 18 JUILLET, 1872.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A TRAVERS LE TIMES.

La force récupérative vraiment gigantesque qu'a montrée la France est un sujet d'étonnement presque universel. Si elle accomplit sans encombre la tâche qui attend encore son œuvre incessante—payer cent vingt millions de louis sterling, balance de son indemnité de guerre, et faire par là évacuer aux Prussiens les six départements qu'ils occupent,—elle aura gagné et mérité l'admiration de l'univers entier et fait preuve d'une force, d'une puissance, d'un patriotisme, et d'une grandeur incomparables. Le *Times*, qui a bien changé d'opinion sur le compte de la France, la croit capable de cette tâche; il la déclare être à la hauteur des grands sacrifices exigés de sa position actuelle. Il y met une condition, c'est qu'elle conserve le régime provisoire actuel et son habile président actuel, M. Thiers.

On ne lira pas sans intérêt l'appréciation qu'il fait du caractère et du rôle du président de la République française.

Il n'est pas facile, dit-il, de défendre M. Thiers de certaines accusations portées contre lui; on lui reproche d'abuser d'arrangement de la force de sa position. Son langage à l'assemblée a, plus d'une fois, dépassé toutes les limites de la discrétion. Mainte et mainte fois, il a opposé sa volonté propre au vœu presque unanime de tous les représentants du peuple. Il se montrait même étonné et indigné qu'aucun homme pût avoir l'audace d'émettre des idées contraires aux siennes. Sa fameuse et ridicule menace de donner sa démission et d'abandonner son pays à son sort s'est répétée trop souvent, au grand détriment de sa dignité et de celle de l'assemblée.

Mais toute la question en débat entre lui et ses adversaires se réduit à ceci: M. Thiers s'est consacré à la tâche de hâter la délivrance du territoire, et cette mission est de telle importance qu'il lui semble presque raisonnable de demander *carte blanche* pour la remplir. Il est hors de propos de répondre que le président est un homme politique à l'ancienne façon, à l'esprit étroit, et imprévoyant. M. Thiers n'a d'autre anxiété que de voir à l'œuvre qui se dresse devant lui. Il ne lui semble pas opportun, pour le moment, de s'occuper de législation sur un grand pied et embrassant un avenir éloigné. Ce qu'il lui faut, c'est la paix et l'ordre, la confiance publique; ce qu'il lui faut, c'est de l'argent et un crédit illimité. Son instinct politique et patriotique le conduit à regarder comme tout simplement provisoires ou à l'état d'essai tous les arrangements, toutes les combinaisons du jour. Il repousse toute "agitation, toute expérimentation en fait de gouvernement." Ce qu'il faut faire avant tout, "c'est libérer le Territoire." Sa conviction intime est qu'il n'y aura pas de liberté d'action pour la France, tant que les Allemands seront dans le pays. Dans son opinion, la seule chose essentielle, c'est que la France redevenue maîtresse de ses destinées. Tant que l'on n'aura pas les moyens d'arriver à cette fin, d'atteindre ce but, la constitution du pays, sa législation, sa forme de gouvernement, tout doit rester en suspens.

C'est toujours en dépit de lui-même et malgré son jugement d'ordinaire si sûr que M. Thiers s'est vu quelquefois forcé de se départir de cette politique si exclusivement

provisoire qu'il a tracée pour le pays et pour lui-même à Bordeaux.

L'homme est vieux; c'est dire qu'il n'est pas à l'épreuve des accès de pétulance et de mauvaise humeur dont les vieillards sont coutumiers. Il peut être impérieux, impatient de toute contradiction, idolâtre de ses idées; mais ce qu'il veut, ce à quoi il vise, il n'a jamais perdu l'occasion de le proclamer dans les termes les plus clairs. Il n'aspire qu'à regagner par la paix ce que la guerre n'a pas irrévocablement perdu; il n'aspire qu'à refouler les Allemands jusqu'à la frontière que leur a faite leur propre victoire. Si quelqu'un s'avise de regarder cette œuvre comme bien légère, qu'il réfléchisse, qu'il considère si la France a un autre homme capable de la mener à bonne fin.

La plupart des Français ne semblent anxieux que de savoir comment la France sera gouvernée: M. Thiers, lui, croit que son devoir et sa destinée sont de découvrir et d'assurer les moyens d'arracher à l'envahisseur les plus belles provinces de la France.

Ce portrait, ou cette appréciation, que nous avons presque textuellement traduite du *Times*, nous semble tracée de main de maître: celui qui l'a écrite connaît bien la France et son chef actuel. Si l'on lit attentivement les mille opinions diverses émises sur M. Thiers dans la presse française, on s'apercevra que l'avis du *Times* diffère peu de celui des Français en général. Ce n'est pas à dire que M. Thiers soit un grand homme d'état. Il lui manque, à notre humble avis, ce qui fait la force des véritables hommes d'état: le sentiment religieux. M. Thiers, il l'a déclaré lui-même sous l'empire, lors des débats sur la question romaine, n'est catholique que par poitique. Ce n'est pas suffisant. L'œuvre de la régénération de la France n'est possible que par un retour franc et sincère vers les traditions religieuses, qui furent jadis sa gloire et sa grandeur. M. Thiers paraît s'occuper peu de ces besoins pour la France. Il ne songe qu'à trouver l'argent nécessaire pour chasser les Prussiens. C'est bien, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Il réussira probablement à "délivrer le Territoire." Mais quand les Prussiens seront partis, il pourrait bien arriver que la France ne serait sortie d'un malheur que pour tomber dans l'autre: l'anarchie.

Le *Times* signale avec dépit les succès toujours croissants des Conservateurs; chaque semaine il y a quelque grande assemblée, sous un prétexte ou sous un autre, dans un coin quelconque de l'Angleterre, et dans laquelle un chef conservateur ne manque jamais de chanter les louanges du parti, et la décadence de l'Angleterre sous le règne des libéraux. Cette activité incessante, qui semble au *Times* le résultat d'une organisation parfaite, sera probablement funeste au gouvernement de M. Gladstone dans la campagne électorale de 1873.

Bismarck voit partout l'ombre vengeresse de la France ensanglantée se levant pour troubler son sommeil et arracher à l'Empire allemand cette prépondérance qu'il croit avoir conquise dans la chute de sa voisine. C'est à cette crainte que l'on attribue la proscription dont on vient de frapper les Jésuites et les autres Ordres Religieux. Bismarck soupçonne tout le clergé et son illustre Pontife

entachés de sympathies pour la France. De là, la persécution sans nom, barbare, stupide, qui sera l'une des hontes de ce siècle; de là, la persécution déjà commencée et que l'on annonce devoir devenir de plus en plus terrible contre le catholicisme en Allemagne. Ce M. Bismarck est en train de se faire une jolie place au pilori de l'histoire.

J. A. MOUSSEAU.

COURRIER DES EAUX.

TADOUSSAC, 4 juillet 1872.

Enfin me voilà à Tadoussac, l'ennui et la fatigue que je redoutais pour le cours du voyage n'ont pas manqué; mais je suis amplement dédommagé par le bien-être et la vigueur que j'éprouve depuis mon arrivée ici. Je suis le premier étranger qui ait osé braver la fraîcheur de l'onde amère; et malgré toutes les protestations qu'on m'a faites je n'ai pas craint de me mettre à l'eau toute glacée qu'elle est. Depuis on commence à prendre les bains régulièrement.

Tadoussac se trouve situé sur la rive nord du fleuve et à l'entrée de la rivière Saguenay; son église regarde une baie splendide et voit les vagues baigner le pied de la côte sur laquelle elle est bâtie. Elle compte deux cents ans et plus d'existence. Ce fut dans cette église que fut dite la première messe en Canada. Lors de sa réparation vers 1860, on trouva dans la voûte une plaque de plomb sur laquelle ces mots sont grossièrement et inexactement écrits:

LAN. 1747 LE 16 MAI
M. CVCNET FERMIER
DES POSTES F DORE
COMMIS MICHEL
LAVOYE FESANT LEG
LISE LE P. COQVART
IESVITE MA PLACE

I H S

L'an 1747, le 16 mai. M. Cugnet, fermier des postes, F. Doré, commis, Michel Lavoye faisant l'église, le père Coquart, jésuite, m'ont placé.

J H S.

Il faut dire que l'église fut bâtie trois fois, car autrement on serait tenté de croire que sa fondation ne remonte qu'à l'époque où l'on mit la plaque de plomb dans la voûte, ce qui est faux.

Le village est assez grand relativement à la population: il y a un hôtel fort confortable pour les étrangers, plusieurs marchands importants, un office de la compagnie Price & Bros., pour le commerce du bois; ces messieurs, outre les affaires considérables qu'ils font dans le St. Maurice et ailleurs, ont encore sur le Saguenay des moulins et des chantiers où se prépare le bois qu'ils expédient en Angleterre et en Allemagne, même jusque dans l'Amérique du Sud, comme au Brésil. Un tow-boat, par eux freté, conduit et ramène du Saguenay les vaisseaux européens, de 4,000 à 10,000 tonneaux qui vont y chercher leur cargaison. J'ai eu ainsi le plaisir de me rendre à Chicoutimi sur ce steamer et je n'ai qu'à me louer de l'obligeance du capitaine qui a bien voulu me recevoir à son bord et me combler de faveurs.

Tadoussac est peu cultivé; ses habitants sont plutôt navigateurs et pêcheurs: la terre est peu propre à la culture, c'est en partie du sable recouvert d'une mince couche de terre forte que les vents promènent l'hiver et l'automne. Qu'on aille pas croire que la neige abonde ici; il vente tellement fort en hiver qu'elle est à mesure enlevée; et si parfois il en tombe une faible bordée, elle est immédiatement abritée de six pouces de sable que le vieux Borée mêle à son souffle violent et qu'il lance à des distances incroyables. Nul homme ne peut se tenir debout, exposé au vent, pendant cette saison rigoureuse de l'année. Les montagnes sont dénudées et montrent aux passants leurs flancs arides et desséchés; elles semblent trembler sur

leur base. Mais quand la végétation du printemps commence à naître et que la mer se dépouille de son air de tristesse pour ramener le sourire sur ses lèvres, alors c'est vraiment une place agréable pour un touriste et salutaire pour un malade ; car à l'agrément se mêlent l'odeur et les effets salubres du salin et de l'eau salée. Je dirai cependant à ceux qui désireraient de venir aux eaux, de choisir une place plus animée telle que Cacouna ou Murray-bay, parce qu'à Tadousac le silence le plus parfait règne du matin au soir, et du soir au matin : à peine voit-on de rares chaloupes se croiser sans bruit dans la baie ou échanger en passant une joyeuse parole que les échos du rivage conduisent jusqu'à moi.

Beaucoup de voyageurs se rendent à la rivière Ste. Marguerite, dans le Saguenay, pour la pêche du Saumon, savez-vous quel prix il faut payer pour avoir le droit d'y pêcher ? \$5 par jour ! Le reste est en proportion. Il n'y a que quelques gros bonnets américains qui puissent résister à ce dévergondage de principes : pour les autres, nix ! Notre hôtel est garni de ces pêcheurs de profession qui vont chaque jour attendre le saumon qui vaudra bien, pour cinq dollars, mordre à leur ligne. Pour moi, pauvre enfant, méprisé de la fortune, je me contente de pêcher la loche et la truite saumonée, que nous avons en abondance.

Comme je suis allé à Chicoutimi, vous me permettez de vous faire part de mes impressions. D'abord vous avez dû entendre parler de ce cap qu'on appelle le Cap Trinité, pourquoi ce nom ? parce qu'il se compose de trois roches échelonnées régulièrement et de même nature ; ce qui fait qu'elles sont consubstantielles, un et trois en même temps. De là la Trinité !

En passant devant ce géant des monts, nous avons fait crier le sifflet du bateau et l'écho nous rendait note pour note le son du timbre. Je puis faire ici la remarque qui s'applique à toutes les rivières du Canada, qu'à mesure que l'on s'éloigne du fleuve vers l'intérieur des terres, les montagnes sont bien plus hautes et plus capricieuses, de même en descendant le fleuve, les rives deviennent par degrés plus élevées et à la fin ressemblent à de véritables falaises.

Les bruits courent, à Chicoutimi, ou plutôt une simple rumeur qu'on étouffe le plus possible, veut que M. Racine, le curé actuel, devienne évêque d'un nouveau diocèse qu'on appellerait diocèse du Saguenay. Remarquez que je ne suis pour rien là-dedans.

Comme ailleurs je ne puis donner aucuns détails sur les mœurs des étrangers en promenade aux eaux, par la raison bien simple qu'ils sont peu nombreux et qu'ils se tiennent presque toujours chez eux ; mais en revanche, je termine par une petite anecdote au sujet d'un prestidigitateur bien connu à Montréal, et maintenant à récréer les Cacounais par ses tours de passe-passe.

Il descendait l'autre jour avec moi à bord de l'Union, lorsqu'ayant rencontré sur le pont plusieurs passagers de la Rivière-du-Loup, et se mit à badiner avec eux.

— Quel homme instruit, disaient ces bonnes gens !

Lui, fier de l'impression qu'il produisait sur ses interlocuteurs, se mit à leur dévoiler ses principes religieux.

Le Pape est franc-maçon. — Pourquoi aller à confesse quand on ne fait point de mal — il n'y a qu'un Dieu, le Dieu de l'argent, etc.

Tous étaient ébahis d'une telle science ; quelques-uns même commençaient à trouver scandaleux qu'un brigand comme le Pape fut à la tête des catholiques.

Alors l'un des auditeurs, brave navigateur de la Rivière-du-Loup, peiné de voir un tel abus de paroles, fit cette proposition au docteur : " J'ai chez moi, dit-il, deux magnifiques juments ; l'une vaut, selon moi, cinquante louis : eh ! bien, j'offre de la donner à monsieur, devant tous ceux qui sont ici présents, pourvu qu'il convainque mon curé sur ce qu'il vient d'avancer. S'il a raison, je lui donne ma jument."

L'autre, au milieu des huées de la foule, fut obligé de se retirer. . . . quac.

16 juillet 1872.

J'ai aujourd'hui plus de temps pour continuer ma correspondance.

J'ai décrit à peu près tous les agréments que l'on peut trouver à Tadousac ; maintenant je mentionnerai les désagréments que l'on peut y rencontrer ; parce que si les campagnes du bas du fleuve, particulièrement de la rive Nord, sont attrayantes pour les étrangers, elles ne le sont pas autant pour ceux qui sont obligés d'y vivre. Ici surtout où l'on vient jusque du Maryland et de l'Iowa pour jouir de la douceur et de la vertu sanitaire du climat en été, la température n'est pas aussi tempérée en hiver. Il y fait un froid de 350 en moyenne, et les bourrasques qui soufflent du Nord-Ouest sont moins fortes et moins terribles que le Simoun des Africains. Des champs entiers sont tous les ans creusés à plusieurs pieds de profondeur par la violence de ces vents destructeurs et montrent à nu le sable qui compose le fond de presque tous les terrains situés sur la côte ; quelques bâtisses ont été englouties littéralement sous la poussière des terres ainsi ravagées. Là où il vente le plus, il n'est pas rare de voir le sol complètement veuf de neige lancée par tourbillons son sable sur les collines environnantes et ensevelir leurs flancs glacés. Ordinairement ces neiges ne sont fondues qu'au milieu de Juillet et nous avertissement de leur présence par le suintement qu'elles occasionnent à travers la couche épaisse qui les recouvre. Les clôtures qui bordent les routes disparaissent assez souvent ; plusieurs ont été refaites jusqu'à trois et quatre fois de suite, les unes au dessus des autres, tant le niveau du terrain est souvent changé. Beaucoup de coulées et de bas-fonds achèvent de s'emplier tandis que d'autres se forment plus loin. C'est le Saguenay, cette rivière si renommée et réellement si belle qui vomit ainsi la destruction et la ruine.

Je suis allé l'autre jour dans les concessions à un endroit qu'on appelle le Grand-Brûlé, et qui n'est que l'ouvrage des feux successifs qui ravagèrent à différentes époques les alentours du Saguenay ; le plus considérable a eu lieu il y a environ 25 ans. Rien ne m'a paru plus triste : La terre cependant est bonne, mais comment parvenir à rendre ce désert habitable ; pour s'y rendre il faut traverser des montagnes effrayantes et jusqu'à présent les chemins manquent complètement. Pourquoi le gouvernement qui semble avoir à cœur l'œuvre si utile de la colonisation n'aide-t-il pas les habitants d'ici et ne les engage-t-il pas à continuer leurs nobles efforts. Les revenus en seraient plus grands et la population plus à l'aise.

Il y a bien un semblant d'émulation et l'on s'empresse de prendre des lots au Grand-Brûlé, depuis qu'on l'a trouvé favorable à la culture, mais savez-vous quand et comment ces lots

seront capables de rapporter un bénéfice suffisant ? Les habitants de Tadousac sont généralement pauvres, les ressources leur manquent pour défricher convenablement une terre nouvelle ; les chevaux sont entièrement rares et la main d'œuvre est dispendieuse. Or, je suppose, qu'un homme achète ainsi une terre au milieu des montagnes et qu'il n'ait pas de chemins pour s'y rendre facilement, comment pourra-t-il en retirer son profit ? Aussi le plus grand nombre prennent-ils une voie plus aisée pour gagner leur vie et se font-ils tous à peu près navigateurs ou pêcheurs.

D'un autre côté les communications étant plus faciles, naturellement le terrain se concède promptement, les propriétaires deviennent à l'aise, achètent des chevaux, améliorent leurs terres, et le pays comme les particuliers en retirent leur avantage. Il faudrait un pareil aide à la population pour lui rendre son courage et l'attachement à la paroisse natale. Chaque lot acheté aux environs coûte £5 10s ; Eh ! bien qu'un tel montant au lieu de servir aux paroisses plus riches soit employé, outre la somme suffisante que le gouvernement mettrait, à faire des chemins passables, et, je l'affirme, la vallée du Saguenay comme les terrains voisins ne tarderont pas à se coloniser et à devenir florissants—Ce n'est pas là ma seule opinion sans valeur, mais celle de personnes capables d'en juger sûrement.

Voilà ce que l'on dit et que dis-je autre chose.

Pour donner une idée juste de ce que peut valoir Tadousac, il suffit de dire que la dime de 220 communiantes ne monte qu'à £25, somme tout-à-fait insuffisante pour entretenir un curé, si la propagation de la foi ne venait au secours avec son ardente charité pour le salut des âmes.

Voilà où en est Tadousac, ce village si intéressant par son origine et par son antiquité ! Quelles rudes épreuves, du côté des éléments conjurés et du côté des hommes opposés au véritable progrès ! *O tempora, O mores !* Ainsi, messieurs du gouvernement, jetez s'il vous plaît un regard compatissant sur vos sujets les plus soumis et les plus humbles.

Je ne saurais dire absolument rien des étrangers en villégiature, pour la raison bien simple qu'ils sortent à peine de chez eux : voilà ce qui distingue Tadousac de Cacouna ; ici calme plat, là tapage infernal. Nous n'entendons absolument rien pendant toute la journée, excepté les notes fugitives, isolées du piano et les rares coups de carabine qu'on tire pour se débarrasser du spleen.

Généralement, le soir, on se promène en chaloupe dans la baie, ou l'on s'amuse au croquet dans les jardins. Quelques fois l'on va en pique-nique à la Boule, ou autres lieux semblables.

La pêche aussi est en grande vogue. Des Américains, aux allures de grands seigneurs vont à la rivière Ste. Marguerite, dans le Saguenay, pour pêcher le saumon, et paient \$50 par semaines d'impôts ; d'autres plus humbles, pêchent la loche et la truite aux alentours de la baie. En passant, je vous dirai qu'hier, j'ai pris environ 6 douzaines de belles loches dans l'espace d'une demi-heure.

Les bruits courent que nous aurons un concert et même une soirée de magie-blanche, durant l'été, mais je n'en saurais rien affirmer.

Dans ma première lettre, en parlant de l'église de Tadousac, j'ai oublié quelques détails importants que je m'empresse de rapporter. Dans l'intérieur de la chapelle se trouvent deux cadres, dont l'un, "l'Ange-gardien," a fait l'admiration des artistes ; tous deux sont très remarquables par leur vétusté. Ils ont été apportés ici par les Jésuites et furent exposés dans le premier temple qui fut bâti après la découverte du Canada. Il y a aussi des chandeliers en bois et un enfant-Jésus en cire qui datent de la même époque.

Tous les touristes arrêtent en passant, pour voir ces antiques objets, et très souvent, il en vient dans la nuit qui veulent à tout prix voir l'église de Tadousac.

Je vous parlerai prochainement des lieux remarquables, tels que le jardin des Jésuites, etc.

VIATOR.

A TRAVERS MES LIVRES.

En attendant que nous soyons tous plongés jusqu'à la nuque dans la mer électorale,—plongeon délicieux à tous les cours bien nés,—je prends la liberté de vous entretenir un instant d'un livre remarquable, que je n'ai pas encore lu, mais que je connais par la critique qu'en a faite M. Michel Chevalier, devant l'Académie des sciences morales et politiques, à Paris. Il s'agit d'une *Histoire du Commerce britannique* (en anglais.) L'auteur est M. Levy-Leroy.

Parler ici du commerce de l'Angleterre c'est en quelque sorte faire rouler l'entretien sur les affaires de la famille. Rien de ce qui touche ou affecte l'Angleterre ne nous est étranger ; car nous lui sommes encore profondément attachés, et par les liens du cœur,—du moins pour un grand nombre,—et par les liens de l'intérêt, liens puissants, qui se briseront d'eux-mêmes quand nous serons assez grands et assez forts pour nous passer de protection, mais qui ne pourraient se rompre en ce moment, sans amener pour nous de graves catastrophes.

M. Levy-Leroy commence son histoire en l'an 1763, date du traité qui enlevait à la France, en Amérique, le Canada, les vallées du Mississippi et de l'Ohio.

En 1763, Londres, qui renferme actuellement trois millions d'habitants, n'en comptait que 500,000. Liverpool, qui en a que 500,000, n'en comptait que 30,000 ; Manchester était une petite ville de 20,000 âmes à peine. De nos jours elle compte 365,000 habitants pour la cité seule de Manchester ; mais si l'on y ajoute les 117,000 habitants de Salford, qui n'en est séparée que par la petite rivière d'Irwell, on a pour ce grand foyer de production et d'échange, un total de 600,000 âmes. Bradford qui n'était qu'un bourg, presque un village, est devenu un des centres les plus considérables de l'industrie des tissus de laine, et sa population dépasse 100,000 habitants.

Quelques habitués que nous soyons aux développements vertigineux de certaines industries et de certaines villes américaines, les chiffres ci-dessus n'en ont pas moins leur éloquence. Ils témoignent de l'accroissement rapide et prodigieux de la richesse en Angleterre.

Maintenant, quel était le commerce de la France avec l'Angleterre, en 1763. Ce commerce s'élevait à 577 millions.

A combien s'élevait-il en 1870 ? A 13 milliards 675 millions. —Voilà du progrès, ou je ne m'y connais pas.

M. Michel Chevalier, dit M. Arthur Mangin, qui rend compte de la notice de M. Chevalier, signale comme une particularité digne de remarque que le prodigieux et rapide développement du commerce et de l'industrie britanniques est dû principalement à un produit exotique, qui n'a jamais pu et ne pourra probablement jamais s'acclimater en Europe : le coton. Si, parmi les produits exportés par l'Angleterre, on prend seulement les tissus de coton qui se mesurent à l'aune, ou, plus exactement, au yard, on trouve que la quantité qui s'est exportée dans une année représente une longueur de 3 millions de kilomètres : de quoi faire soixante-quinze fois le tour de la terre. Les fabricants de Glasgow impriment annuellement de 30 à 35 mille kilomètres de toiles de coton, c'est-à-dire environ 30 à 35 fois la longueur de la France. Quant à la valeur des produits exportés, les fils de coton mis à part, elle s'est élevée, dans la dernière année, à 1 milliard 420 millions, et celle des fils de coton seuls, à 167 millions : en tout, un milliard 787 millions.

Je remarque que l'Angleterre a toujours eu quelque produit à utiliser pour faire fructifier son commerce. Ainsi en 1697, la flotte qui arriva à Londres, avec des cargaisons de tabac de la Virginie, acquittait au roi pour les seuls droits de douane, plus de trois cent mille livres sterling. Je ne m'étonne plus après cela que Georges III fut si tenace dans ses projets d'assujettissement des colonies révoltées.

Mais je m'aperçois, chers lecteurs, qu'il n'y a rien à retrancher dans la notice que j'ai en ce moment sous les yeux. Tout y est intéressant ; tous y est à citer. Suivons-la donc pas à pas :

Mais au premier rang des causes qui ont amené le Royaume-Uni à un si haut degré de puissance, de richesse et d'activité, il faut placer la machine à vapeur et comme adjuvant et complément de ce merveilleux agent de production les immenses gisements de houille que recèle le sol de l'Angleterre. Cependant, la machine à vapeur, dans sa forme complète et avec ses organes essentiels, n'est guère que contemporaine de ce siècle-ci. Le dernier brevet de James Watt est de 1794 ; le premier était de 1762. Avant Watt, cette machine existait déjà et fonctionnait sur plusieurs points de la Grande-Bretagne. Deux artisans intelligents, Newcomen et Savery, avaient réussi à en faire un moteur lent et pesant, mais énergique, qu'on employait avec profit à l'épuisement des galeries de mines. Un enfant, le jeune Potter, chargé de tourner de moment en moment le robinet qui donnait accès à la vapeur dans le cylindre d'une de ces machines grossières, s'avisa d'attacher d'une part au robinet, d'autre part au balancier, des ficelles qui firent dès lors automatiquement la même besogne, avec une précision tout à fait satisfaisante ; en sorte qu'il put, sans rien perdre de son salaire, passer ses journées à jouer avec ses camarades. Aujourd'hui, pour retrouver des spécimens de la machine de Savery et Newcomen, il faut aller en Egypte, où M. Michel Chevalier en a vu un fonctionnant sur une mine de charbon. Mais partout ailleurs cet engin est depuis longtemps remplacé par l'admirable appareil de Watt, auquel de nombreux perfectionnements ont été apportés, comme chacun sait, par d'autres ingénieurs. La machine à vapeur a pu être ainsi appliquée aux industries les plus diverses, et donner à la production, sous toutes ses formes, un prodigieux essor. Une de ses plus importantes applications consiste assurément dans la création des machines-outils, qui ont substitué généralement le travail mécanique au travail manuel et qui permettent d'obtenir dans des conditions inespérées de perfection et de bon marché ce que sans elles on ne pourrait faire qu'à des prix trop élevés, ou ce que même on ne pourrait rien faire du tout. Les machines-outils servent notamment à faire d'autres machines d'une énorme puissance. M. Michel Chevalier cite, comme pièce de machine à vapeur ainsi obtenue, un arbre de couche en fer, d'une seule pièce, ayant 70 centimètres de diamètre. On fabrique, pour les grands vaisseaux, des machines dont la force effective peut aller jusqu'à 8,000 chevaux. La machine à vapeur et les machines-outils ont donc opéré dans l'ordre économique une immense révolution.

Aussi ne devons-nous pas oublier que l'idée première du grand moteur moderne est due à un Français, au médecin Denis Papin, qui travailla en France, en Allemagne et en Angleterre même une existence pauvre et tourmentée. En réalité, la machine à vapeur est née le jour où Papin a réalisé l'appareil si simple consistant en un cylindre dans lequel se mouvait un piston chassé alternativement de bas en haut par la force élastique de la vapeur, et de haut en bas par la pression atmosphérique.

Mais les causes matérielles que l'on vient d'indiquer n'ont pas seules contribué à la prospérité de l'Angleterre. C'est cette nation qui a, la première, fait pénétrer dans ses institutions et dans ses mœurs le principe de la liberté du travail. Tandis que, jusqu'en 1789, malgré les efforts de Turgot, la liberté du travail n'existait pas en France, elle avait déjà pris possession de la plus grande partie de la Grande-Bretagne. Certaines villes, à la vérité, conservaient encore des corporations formées, analogues à nos jurandes et maîtrises. Mais ces villes se dépeuplaient rapidement et toute l'activité, toute la vie se concentraient dans celles où régnait la liberté.

Des restrictions d'un autre genre étaient d'ailleurs apportées à la liberté commerciale et industrielle par l'institution de grandes compagnies privilégiées, telles que la banque d'Angleterre et la Compagnie des Indes. Le monopole de la banque s'étendait à Londres et aux alentours sur un rayon de 115 kilomètres ; non-seulement elle avait seule le droit d'émettre des billets, mais aucune société de plus de six membres ne pouvait, dans cette circonscription, se livrer aux opérations de banque ordinaires. La compagnie des Indes avait, de son côté, le monopole du commerce avec les Indes et avec la Chine. Canning osa le premier, en 1804, réclamer contre ce privilège exorbitant ; et il réussit à le faire restreindre, chose assez singulière, non pas sur le chapitre du commerce avec la Chine, mais sur celui du commerce avec l'Inde même.

Bien des contraintes pesaient encore, en 1815, sur le commerce et le travail. En dehors des monopoles que l'on vient de citer, il y avait l'esclavage colonial et des impôts nombreux sur plusieurs industries, soumises à un véritable exercice. Dans ces cas étaient les verreries, les brasseries, les papeteries, les briqueteries, les fabriques de toiles peintes.

Quant à la liberté du commerce extérieur, elle n'existait pas. L'importation du bétail étranger était prohibée, l'exportation des machines de fabrication anglaise était également, sous des

peines sévères. Peu à peu, cependant, les Anglais trouvèrent ce système moins avantageux qu'ils n'avaient cru d'abord. En 1830, un mouvement se produisit en faveur de la liberté. Lord Grey, arrivant aux affaires, accomplit la réforme parlementaire en même temps qu'il entra dans la voie des réformes économiques. A son administration se rattachent la réforme des banques, la suppression du monopole du commerce avec la Chine, que possédait la Compagnie des Indes, enfin l'abolition de l'esclavage dans les colonies Anglaises.

Plus tard, en 1843, Robert Peel, obéissant à la pression des idées libérales, inaugura la liberté du commerce extérieur. En 1846, à la suite de la famine qui avait sévi en Irlande, il provoqua l'abolition du *corn-law*. Bien d'autres changements qu'il ne prévoyait pas se sont accomplis jusqu'en 1870. Lorsqu'il avait rétabli l'*income-tax*, le revenu total de l'Angleterre était évalué à 6 milliards 286 millions. Ce revenu a été estimé, en 1870, à 10 milliards 250 millions. La consommation du thé, qu'on peut prendre comme mesure du bien-être public en Angleterre, était, en 1843, de 523 grammes par tête. Elle s'élevait, en 1870, à 1,725 gr. La consommation du sucre avait suivi une marche à peu près semblable et monté de 7 kilogr., à 21 kilogr., et 2/3. L'exportation des produits anglais, qui représentait en 1843, une valeur de 1 milliard et 1/3, avait aussi presque triplé en 1870, et montait à 5 milliards. Pour ce qui est de la marine, les entrées de navires se comptaient par 16 millions de tonnes en 1843, et par 36 millions en 1870. Tels ont été en Angleterre les effets de la liberté du travail, de la suppression des monopoles et de l'abaissement des tarifs de douane.

Le second ouvrage est une savante et intéressante étude sur une des époques les plus mouvementées et les plus décisives de l'histoire de l'Eglise et de l'origine des grandes luttes qui ont agité le quinzième et le seizième siècle.

Le troisième enfin fait revivre la grande et noble figure d'un enfant du peuple devenu général d'armée et resté simple et pur, lorsque le patriotisme et la vertu s'étaient réfugiés dans les camps, et que la France combattait héroïquement pour son indépendance et pour sa liberté. Chose digne de remarque, cette biographie de Hoche a été traduite en anglais et figure parmi les livres classiques mis entre les mains des élèves des universités d'Oxford et de Cambridge. M. Roseeuw-Saint-Hilaire rappelle, en terminant, que l'on doit aussi à M. E. de Bonnechose une excellente *Histoire d'Angleterre*, en 4 vol. in-80, deux fois couronnée par l'Académie française.

La séance est levée à deux heures.

ARTHUR MANGIN.

CAUSERIE FAMILIERE.

La, la, la, voici que le bleu envahit ma pauvre tête. J'avais besoin de cet ennuyeux visiteur.

Voulez-vous en savoir la cause, mesdames, vous que l'on accuse à tort d'être curieuses? la voici :

Il y a quelques jours, moi, pauvre vieux garçon, que le doux hymen fuit, je ne sais pourquoi, j'assistais, au village de St. Pie, à l'union de deux amants.

L'église était splendidement décorée. La mariée était belle à ravir. Le front des jeunes époux rayonnait d'une joie et d'un bonheur qu'on ne doit trouver que dans le *oui sacré* que l'on prononce au pied de l'autel.

Jamais je n'ai trouvé si belle et si imposante la cérémonie du mariage.

Mon ami, M. J. Monty, marchand de St. Césaire, ne m'en voudra pas si je déclare que c'est peut-être parce que sa fiancée, Delle Adèle Beauchemin, est une des plus belles brunes que j'aie encore vues.

••

"Une bonne épouse, dit l'Écriture, double les jours de son mari en y répandant le charme. Elle est la joie de son mari, et grâce à ces vertus, il coulera en paix les années de sa vie. Qu'ils soient riches ou pauvres, la joie sera en tout temps sur leur visage, car ils auront le cœur content. Le père et la mère donnent les maisons et les richesses, mais le Seigneur seul donne à l'homme une femme sage."

Seigneur, n'est-il pas temps que vous me fassiez ce don ?

••

"J'ai vu beaucoup d'hymens, aucun d'eux ne me tente!" disait le bon Lafontaine.

Nom d'une bombe, je ne suis plus de cet avis, et je crois que :

".....l'état du mariage
"Est des humains le plus cher avantage.
"Quand le rapport des esprits et des cœurs,
"Des sentiments, des goûts et des humeurs
"Serre ces nœuds tissés par la nature,
"Que l'amour forme et que l'honneur épure."

Mais :—

"Il est bon de parler et meilleur de se taire."

Aussi, empruntant les vers d'un bon vieux rimeur dont j'ai perdu le nom, je ne dirai pas à mon beau petit ange brun :

"Je ne trouve qu'en toi je ne sais quelle grâce,
"Qui me charme toujours et jamais ne me lasse.
"De l'aimable vertu douce et puissants attraits!
"Tout respire en J.... l'innocence et la paix."

Je ne dis plus rien, Seigneur :

Elle est belle ma fiancée !
Elle est pure comme ton ciel,
Ton ciel où s'endort la pensée
Qu'elle te donne à son réveil.

••

—Allons, vont s'écrier mes frères dans le célibat :—Encore une des colonnes de notre ordre qui s'ébranle.

—Oui, c'en est fait, je tombe—et je crois faire la plus heureuse chute du monde.

••

OU SONT TES AMIS, O PATRIE ?

Voici venir les élections.

Une nuée de candidats de toutes couleurs et de toutes nuances va s'abattre sur les comtés. Quel levier porte ces concurrents sur le *husting*? Est-ce l'amour de la patrie ou l'amour de l'argent? Est-ce l'ambition ou la soif des honneurs?

Veux-tu connaître, cher électeur, quel est le candidat digne de ta confiance, voici :

Qu'il s'engage par écrit à ne retirer du trésor public que le coût de ses voyages à la capitale et le prix de sa pension.—Celui-là qui acceptera cette condition et la remplira, brigue ton suffrage afin de pouvoir servir la patrie.

Les autres sont des ambitieux et des affamés.

Lorsqu'en 1799, M. Papineau proposa à l'Assemblée Législative d'examiner s'il ne serait pas juste que le président et les membres de la Chambre reçussent une indemnité pour leurs frais de voyage et perte de temps, la grande majorité repoussa avec indignation cette suggestion. Il semblait à ces patriotes d'alors que c'était eux qui devaient se sacrifier à la patrie et non la patrie se sacrifier à eux.

En 1807, la Chambre renvoya indéfiniment un bill de MM. Bédard et Bourdages, demandant que les dépenses des députés éloignés de Québec soient payés par la province.

En 1812, M. Bourdages proposa de voter aux membres une indemnité de \$2 par jour, mais son bill fut rejeté à la seconde lecture.

Mais les temps sont changés; le patriotisme aujourd'hui est proportionnel à l'indemnité votée, c'est-à-dire que l'un se pique de servir d'autant mieux son pays que son trésor est plus prodigue envers notre gousset.

De Maistre, dans ses considérations sur la France, dit :

"C'est peut-être une illusion de ma part; mais ce salaire, qu'un néologisme vaniteux appelle *indemnité*, me semble un préjugé contre la représentation française. L'Anglais, libre par la loi et indépendant par sa fortune, qui vient à Londres représenter la nation à ses frais, a quelque chose d'imposant. Mais les législateurs français qui lèvent cinq ou six millions tournois sur la nation pour lui faire des lois; ces *facteurs* de décrets qui exercent la souveraineté nationale moyennant huit myriagrammes de froment par jour et qui vivent de leur puissance législative; ces hommes-là, en vérité, font bien peu d'impression sur l'esprit, et lorsqu'on vient à se demander ce qu'ils valent, l'imagination ne peut s'empêcher de les évaluer en froment."

Ce que de Maistre dit de la France, je le dis du Canada.—Betrachez l'indemnité, électeurs, et les trois quarts des quêteurs de votes disparaîtront; il ne vous restera que les patriotes, et ils sont rares ceux-là.

JOSEPH.

Marieville, 4 juillet 1872.

A M. PLACIDE LÉPINE.

M. Lépine,

Tout le monde se demande pourquoi vous ne donnez pas les silhouettes que vous aviez formellement promises. Les petites contradictions que vous avez rencontrées vous auraient-elles déjà désarmé? A votre frère dévise on ne vous avait pas pris pour un soldat qui ne fut bon qu'à parader dans les temps de paix! M. Lépine, vous le voyez, il vous faut continuer votre œuvre sous peine d'être accusé de lâcheté. Profitez des bons conseils qui vous ont été donnés; châtiez votre style, soyez juste dans vos jugements et puis,

En avant fanfan Latulipe !

M. Lépine, vous avez beaucoup d'amis, soyez en sûr. Comptez du moins sur l'entier et parfait dévouement, de votre affectionné confrère et serviteur,
SÈVÈRE LABRANCHE.

LE PLATON.

(Suite.)

Les Sauvages, amis des Français, trouvant un lieu sûr aux Trois-Rivières, y affluèrent plus que jamais, et le nouveau fort devint comme le quartier général de la traite des pelleteries.

Cependant, les terres se défrichaient peu à peu; Sébastien Dodier, Guillaume Pepin, Jean Sauvaget, François Marguerie, pouvaient déjà vivre du produit de leurs terres, il fallait un moulin. En 1661, M. de la Potherie concéda pour cette fin la moitié ouest du Platon. Le moulin qu'on y éleva subsista très longtemps; Mgr Cooke prétendait l'avoir vu dans sa jeunesse, mais il est clair que c'était plutôt un second ou peut-être un troisième moulin construit sur les ruines du premier. Si l'on suit en ligne droite le côté de la rue Notre-Dame où se trouve aujourd'hui l'Évêché, on traverse la rue des casernes, et on arrive sur le Platon pour atteindre l'endroit où se trouvait jadis le moulin. La rue Notre-Dame montait alors sur le Platon, mais rendue là, elle n'était plus qu'un sentier qui déviait vers le sud, de manière à aboutir presque à l'extrémité du flanc droit du Platon.

Si nous continuons à suivre l'ordre des années, nous voyons qu'en 1685, il y avait entre le fort et la rive du fleuve, sept canons en batterie découverte. La garnison seule occupait tout le fort, et le gouverneur, M. de Varennes, habitait une maison spacieuse sur le site où se trouvait, à l'extrémité du Boulevard, cette vieille masure que le feu a consumée, il y a à peine deux ans. C'est probablement dans cette maison de M. de Varennes que naquit le célèbre découvreur des Montagnes Rocheuses, M. de la Vérendrye; mais dire, avec certaines personnes, qu'il est né dans la bâtisse occupée aujourd'hui par le Collège, c'est faire un anachronisme.

Le Platon semble avoir eu de grands attraits pour les gouverneurs des Trois-Rivières. Aussi dès 1690, on les y voit de nouveau installés: Ils demeuraient dans le fort ou corps de garde. La ville alors était entourée d'une palissade ayant dix-huit pieds de haut, mais le Platon n'était pas compris dans l'enceinte; ce n'est qu'en 1693 que l'on porta la palissade sur la croupe du Platon, de manière à enfermer la maison du gouverneur et à protéger plus efficacement les endroits voisins. En date de l'année 1704, on trouve dans les annales des Trois-Rivières un fait digne d'être remarqué: il y est dit que le gouverneur demeurait sur la partie est du Platon, dans une maison appartenant aux Urselines. Qu'était-ce que cette maison? C'était, nous n'en pouvons douter, le reste du fort bâti par M. de la Violette.

Le fort des Trois-Rivières avait été élevé pour protéger la traite des pelleteries; à mesure que la population de la bourgade augmentait, il perdait peu à peu de son importance, et lorsqu'il eut seulement quarante feux, il se trouva relégué au second plan. On voit qu'en 1607, il était tellement discrédité, que le terrain sur lequel il se trouvait fut même offert aux

Urselines pour qu'elles y élevassent leur monastère, ce qui ne fut pas fait, cependant.

Durant nos guerres avec les Anglais, le Platon sembla recouvrer son importance militaire; on l'entoura, au moins en partie d'une palissade, et le fort fut muni d'un bon nombre de canons; mais on ne trouva pas l'occasion de faire un grand usage de ces moyens de défense.

Nous sommes arrivés à l'un des faits les plus intéressants de l'histoire du Platon des Trois-Rivières. Le gouvernement, en même temps qu'il résolut d'entourer le Platon d'une palissade, se décida aussi à donner au gouverneur des Trois-Rivières un hôtel convenable; dans cette vue, il fit élever la bâtisse occupée aujourd'hui par la communauté du collège des Trois-Rivières, et qui a servi aussi, pendant un certain temps, de caserne aux soldats anglais.

Les travaux de cette bâtisse furent dirigés par M. Chaussegros de Léry, en 1723, et depuis cette année jusqu'à l'époque de la conquête, 1760, les gouverneurs des Trois-Rivières ont tous demeuré dans cette maison.

Voici la succession des gouverneurs pendant tout ce temps :

En 1723, M. de Longueuil, puis M. de Bécancourt.
En 1725, M. de Lauvigny.
En 1726, M. des Jordès.
En 1727, M. de la Chaussegros.
En 1731, M. de Bécancourt.
En 1732, M. de Vaudreuil.
En 1733-34, M. de Bécancourt, puis M. de Vaudreuil.
De 1734 à 1742, M. de Vaudreuil.
En 1743, M. Bégon.
En 1746, M. de Vaudreuil.
De 1757 à 1760, M. de Longueuil.

Nous le demandons, maintenant, n'est-ce pas une relique précieuse que ce vieux toit qui a été élevé par les Français, nos ancêtres, il y a un siècle et demi, et qui a abrité les gouverneurs trifluviens pendant près de 40 ans ?

Ne devons-nous pas tenir à conserver cette bâtisse qui semble restée au milieu de nous pour nous parler encore le langage du passé par ses formes simples et vieillies ?

Les Anglais ayant pris possession du pays, le Platon, qui était la propriété du roi de France passa entre les mains du roi d'Angleterre; mais la Maison des Gouverneurs demeura vide et solitaire durant un quart de siècle, portant le deuil de ses anciens maîtres. Les citoyens des Trois-Rivières demandèrent en 1787 qu'elle fut affectée au service judiciaire, mais leur demande fut rejetée. Enfin, en 1806, la Maison des Gouverneurs eut le sort du collège des Jésuites à Québec, elle devint une caserne. C'est alors qu'on éleva, en face, ces deux bâtisses à un seul étage, que l'on voit encore aujourd'hui, mais qui ont été raccourcies pour l'élargissement de la rue dite des casernes.

M. Benjamin Sulte, dans un écrit intitulé : "les Miettes de l'Histoire," (*Revue Canadienne*, Année 1870, p. 438), nous a décrit au naturel, une scène d'élection du temps où le Régiment des Fencibles était caserné aux Trois-Rivières. Nous renvoyons nos lecteurs à ce charmant article.

En 1828, un incendie éclata aux casernes, mais ne causa, heureusement que très peu de dégâts.

Et maintenant, que pouvons-nous ajouter de plus sur cette partie de l'histoire du Platon. Les vieillards, avec leur mémoire tenace, nous disent bien qu'ils ont vu fouetter tel soldat sur le Perron des casernes, qu'ils ont assisté à tel autre scène de la vie du soldat; mais en quoi tout cela peut-il intéresser nos lecteurs? Le Platon, vieille terre française, semblait dans un temps d'épreuve lorsqu'il sentait ainsi la domination étrangère; les souvenirs de ce temps ne sont pas pour nous, passons outre.

Les soldats anglais ayant quitté la ville des Trois-Rivières, la Maison des gouverneurs, appelée désormais les casernes, demeura de nouveau déserte.

Mais en 1860, la vie commença à renaître sous ce toit si longtemps abandonné; on fit des réparations importantes, on changea les divisions de l'intérieur, puis une communauté bruyante et pleine d'enthousiasme vint prendre la place des soldats étrangers.

La vieille bâtisse était enfin occupée selon les désirs patriotiques des Canadiens. L'élite et l'espoir des descendants de nos gouverneurs français venaient s'y exercer aux travaux de l'intelligence et puiser aux sources les plus pures de notre histoire, pour s'avancer ensuite et marcher à la tête de notre société.

L'une des deux bâtisses ajoutées aux casernes fut débarrassée de son fourneau, l'extérieur fut refait à neuf, et il s'y établit sous la direction de M. Lawlor, une académie ind pendant où les élèves pouvaient suivre un cours commercial, tout en pensionnant au collège. Tout allait magnifiquement.

Mais la Maison des gouverneurs était trop petite pour suffire à un nombre des élèves, car, à la première année, il y avait, croyons-nous, 70 élèves dans la seule classe des Élémens. Après avoir passé une couple d'années ainsi à l'étroit, on construisit cette bâtisse à bas-côté que l'on voit sur la gravure, et qui servit de dortoir pendant plusieurs années. Cependant la nouvelle construction était de beaucoup insuffisante, vu le nombre croissant des élèves, et en 1870, on dut élever deux étages sur celui qui existait déjà, ce qui diminua le malaise, sans le détruire complètement.

En cette même année, on étendit le long de la bâtisse neuve un large pavé sur lequel on établit un jeu de balle. Cette plate-forme jointe au charmant kiosque élevé quelque temps auparavant sur l'arrière du Platon, acheva de donner toutes les commodités nécessaires à l'agrément et à la santé des élèves.

Nous sommes passés au nombre de 500 sous le toit du collège des Trois-Rivières, et tous nous conservons vivaces comme aux premiers jours, les premières et pures affections que nous y avons contractées. Nous aimons à retourner sur le Platon quelquefois, voir si la trace de nos pas paraît encore sous les gazons; nous aimons à revoir la place que nous occupions dans les salles du Collège, et notre cœur en voudra à ceux qui nous enlèveront cette légitime jouissance.

On travaille à élever aujourd'hui un grand et superbe collège sur la rue des Champs. La communauté devra quitter bientôt la maison qui l'abrite aujourd'hui, pour cette nouvelle demeure beaucoup plus riche et plus belle que l'ancienne; mais elle n'oubliera pas, sans doute, le lieu de ses premiers travaux, et nous pourrions dire, de ses premiers exploits. Pour nous, anciens élèves, nous nous réjouirons avec nos frères qui fréquentent encore le collège, nous les féliciterons d'être venus

après nos temps d'épreuve, mais notre cœur hantera encore les vieux murs où l'ombre de M. Panneton et les ombres des anciens amis nous apparaîtront toujours, entourées de la douce auréole du souvenir.

D'ailleurs, le Platon a des charmes qu'on n'oublie pas. On ne saurait peindre à qui ne l'a pas ressenti, ce qu'est pour l'âme dans les beaux soirs d'été, cette oasis de paix au sein des bruits multipliés de la ville. C'est bien ce vallon du Grand Temps où le bruit du monde arrive et expire, c'est bien cette terre de Milly qui fera pleurer plus tard sur les lointaines plages. Il y a déjà plusieurs années, nous avons essayé de peindre les délices d'une soirée sur le Platon; peut-être les anciens élèves des Trois-Rivières trouveront-ils quelque intérêt à cette pièce; nous la leur donnons, malgré ses défauts.

Nous supposons qu'un jeune homme, désabusé du monde, revenait à l'ombre des murs du collège, pour y trouver de nouveau les pures jouissances d'autrefois.

LE PLATON. (1)

Victime du malheur, méprisé par le monde
Dont il avait aimé naguère les plaisirs,
Un jeune homme pensif, dans sa douleur profonde,
Exhalait en ces mots sa plainte et ses soupirs :

Vous qui vivez encor sous le toit du collège,
Oh! vous avez un sort tout rempli de douceurs;
Une aimable tutelle en tout lieu vous protège,
Et loin des faux plaisirs vous donne le bonheur.

Bien souvent aujourd'hui, les yeux baignés de larmes,
Le cœur plein de regrets, je redemande en vain
Ces jours si fortunés, ces jours remplis de charmes;
Ils ont fui tels qu'un songe au retour du matin.

Et je suis tristement le sentier de la tombe,
Mon cœur n'éprouve plus de douce émotion;
A mes nombreux chagrins il faut que je succombe:
Je ne vois point de terme à mon affliction.

Après un triste jour, le soir, quand il fait sombre,
Je puis vers le Platon, porter mon pas rêveur,
Oh! dans ce lieu cheri, couvert de paix et d'ombre,
Mon âme trouve encore un moment de bonheur.

Déjà la lune radieuse
Se lève au bord de l'horizon,
De sa lueur mystérieuse,
Elle blanchit le vert gazon.

Sous cette lumière incertaine,
La rive sud du Saint-Laurent
Me semble une forêt lointaine
Où brillent des fleurons d'argent.

Et, sur un tapis de verdure,
Alors seul, tout seul, je m'assieds;
J'écoute les divers murmures
Du fleuve qui coule à mes pieds.

J'écoute la vague plaintive
Qui vient expirer sur les quais,
Et la nacelle fugitive
Chantant ses accords les plus gais.

J'écoute au milieu du silence
La rame du canot léger
Que plonge et replonge en cadence
La main du hardi canotier.

Au sein de cette poésie
Qui vient seconder mes désirs,
Aussitôt mon âme attendrie,
Rappelle ses chers souvenirs.

C'est ici sur cette éminence
Que je venais souvent m'asseoir,
Avec mes bons amis d'enfance,
Pour respirer l'air frais du soir.

Ici, je m'adonnais sans cesse
A des jeux pour moi pleins d'appas:
Oh! que douce était notre ivresse,
Que joyeux étaient nos ébats!

Là, combien d'heures, j'ai coulé
Avec mes petits compagnons:
Nos pas ont tracé des allées
Qu'on voit encor sous les gazons.

Il t'en souvient, ami sincère
Que mon cœur chérira longtemps,
C'est ici que nous venions faire
Nos plus beaux rêves de printemps.

Ni les soucis, ni les alarmes
Ne venaient assombrir nos fronts;
Il n'était pour nos yeux sans larmes,
Que de limpides horizons.

Enfin, ici chaque herbe exhale
Un doux parfum de souvenirs,
Que nous apporte la raffale,
Avec des chants ou des soupirs.

Et, soudain, à ces heures sombres,
Il me semble entendre des voix,
Et je crois entrevoir les ombres
De tous mes amis d'autrefois.

Et leurs voix et leur ombre chère,
Me font frémir d'émotion:
Je suis heureux, car sur la terre,
Le bonheur, c'est l'illusion.

Mais je dois te quitter, heureux et cher asile,
Je vois l'aube des nuits déjà sur son déclin;
Un silence profond règne au sein de la ville,
Et l'op voit dans le ciel les couleurs du matin.

Il faut te dire adieu, mais au sein des alarmes
Lorsque je me verrai délaissé sans retour,

Lorsque mes yeux voilés d'interminables larmes,
Ne croiront plus revoir les clartés d'un beau jour;

Alors, ô mon Platon, du soir jusqu'à l'aurore,
Tu me verras souvent assis tout seul, rêveur;
Je reviendrai vers toi, voulant trouver encore
La part heureuse de mon cœur.

MEINIER.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Il y a eu un débat excessivement animé dans l'Assemblée, sur la proposition présentée par M. Lalonde pour augmenter les taxes pour licences, sur les portes, fenêtres et meubles.

M. Thiers a accepté la proposition et a dit que si elle n'était pas adoptée, il serait obligé de revenir à la taxe sur la matière première, dont il pourrait réaliser 30 millions de francs. La coupe est amère, a-t-il dit, mais nous devons la boire sans hésiter.

Les membres de la droite ont insisté sur une politique plus conservatrice.

M. Thiers a répondu que le gouvernement est le réparateur et non l'auteur de la révolution. Vous nous avez confié le soin de la révolution.

La droite a crié d'une seule voix: "Non! non!" et la gauche a acclamé trois fois le président. Après une séance de désordre prolongée, et une suspension de la séance, M. Thiers s'est fait de nouveau entendre, et a promis d'expliquer sa politique plus tard. Le calme s'est fait et la clôture a été prononcée.

On prévoit une crise gouvernementale, à la suite de ces manifestations.

A Paris, l'état des faubourgs est très mauvais: sous prétexte d'organiser des syndicats ouvriers, toutes les forces révolutionnaires se groupent de nouveau, et je crois savoir, qu'à la préfecture de police, M. Renaut n'est pas sans inquiétude sur la disposition des esprits, que lui font connaître les rapports confidentiels et secrets qu'il reçoit.

D'un autre côté, les soldats sont journellement insultés, attaqués même le soir, assez souvent, par les faubourgiens: en province, la situation n'est pas moins sombre, et, dans les campagnes, la propagande radicale est menée avec une habileté infernale. Il n'y a pas un hameau, paraît-il, où le radicalisme n'ait des émissaires et ne fasse répandre des quantités de libelles, de brochures, contenant contre la religion, le pape, et les monarchistes, les plus infâmes accusations.

Un journal français rapporte une terrible conversation dans laquelle l'avocat Laurier aurait dit à Gambetta pour se disculper, d'avoir paru négliger la cause de la révolution:

"Mais nous sommes débordés, toi comme moi, et débordés au point d'être traités de réactionnaires et de cléricaux. Va, je sais ce que j'ai fait, et quant à la popularité, m'en parle pas, elle est loin. Si tu veux suivre ces gens-là, c'est à la loucherie qu'ils te mèneront."

Paris, 14.—Aujourd'hui, anniversaire de la prise de la Bastille, on a donné un banquet à Ferte-sous-Jouarre. Gambetta présidait. Ce dernier prononça un discours, dans lequel il dénonça la ligue de l'église et de la Monarchie.

A Paris, Lyon, Marseille, Nîmes, Bordeaux, Rouen et Lille, on a défendu les diners publics en l'honneur de ce jour.

On sait que d'après les prédictions les grands troubles doivent commencer dans le mois de juillet ou dans le commencement d'août. Quelques-uns croient que c'est l'année prochaine, mais il est probable que c'est cette année. Dans tous les cas, prédits ou non, les événements semblent se précipiter vers une crise terrible. Il va arriver à Gambetta ce qui est arrivé à beaucoup d'autres, il va être obligé pour ne pas être écrasé de marcher plus vite qu'il ne voudrait et d'être un chef d'égorgeurs.

En Angleterre rien d'important.

Aux Etats-Unis on s'occupe beaucoup du procès Stokes, des élections présidentielles, et à New-York en particulier, des succès de la Garde Républicaine. Stokes, comme on doit s'en souvenir, est le meurtrier du célèbre Fisk. On croit qu'il va être condamné.

Greely a été choisi unanimement à la convention de Baltimore comme candidat du parti démocrate. Il a dit que cette nomination ne l'empêchait pas plus de continuer à être républicain qu'elle n'empêchait les démocrates de continuer à être démocrates.

ROME.

A l'occasion du 26^{me} anniversaire de son élection, le souverain pontife a reçu les marques les plus éclatantes de dévouement de la part des catholiques du monde entier. Il a dit en répondant aux adresses des choses qui créent de l'émotion. Parlant du gouvernement allemand qui persécute les Jésuites, il a dit:

Soyez confiants, unis, car un caillou tombera de la montagne qui brisera les pieds du colosse. Si Dieu veut que d'autres persécutions surgissent, l'église ne les redoute pas, au contraire elle n'en devient que plus forte et elle se purifie parce que dans l'église même il y a des choses à purifier, et rien n'y contribue davantage que les persécutions exercées par les grands de la terre.

Une autre fois il a dit:

Attendons le moment que Dieu voudra. J'espère que Dieu l'accordera, sinon à moi, au moins à mon successeur. Mais certainement il devra venir...

.... *Porte inferi non prevalebunt*

malgré les attaques des impies et la force d'un gouvernement qui se dit poussé; mais qui fait voir sans cesse sa mauvaise volonté.

Dans ses entretiens privés, Pie IX est encore plus explicite. Il dit qu'il compte être délivré—c'est son expression—avant qu'une année soit écoulée.

Le corps de musique de la garde républicaine a reçu \$50,000 de M. Gilmore pour avoir joué au jubilé de Boston.

UN NOM HISTORIQUE.

Dans un article intitulé: "Le Platon," nous avons étudié l'histoire du Fort établi par M. de la Violette à l'embouchure du St. Maurice. Au milieu des recherches détaillées que nous avons dû faire à ce sujet, une chose nous est devenue parfaitement évidente: c'est que nos ancêtres appelaient notre ville "les Trois-Rivières," et non pas seulement "Trois-Rivières." Il nous reste donc maintenant un devoir à remplir; c'est de protester contre le changement irrespectueux que l'on persiste à faire subir à un nom historique.

A ce propos, on a essayé, il y a quelques années, d'invoquer l'autorité de la grammaire; une discussion en forme eut même lieu entre deux journaux. A notre avis, cette discussion ne méritait pas tout l'attention qu'on lui a donnée.

Celui qui peut ignorer que dans la langue française certains noms propres conservent nécessairement l'article, celui-là ne mérite point que l'on discute avec lui, il faut le renvoyer à son Chapsal. Ce n'est pas sur cette question élémentaire et claire comme le jour qu'il peut y avoir discussion.

Mais dites-nous donc, vous qui avez tant d'horreur des articles, nous emmeneriez-vous admirer la superbe église de *Tanneries de Rollands*? Avez-vous jamais sauté les chutes de *Cèdres*? Dans la belle saison, allez-vous à *Baie des Chaleurs*, passant en face de *Ecartés*, de *Eboulements* ou de *Malbaie*? Quand vous êtes allés en Europe avez-vous débarqué à *Havre*? Ne savez-vous donc pas que si vous alliez parler ainsi tout le monde vous rirait au nez?

L'usage et la grammaire sont d'accords pour nous dire que certains noms propres demandent nécessairement l'article; il s'agit donc tout simplement de déterminer, par l'histoire, si tel est le cas pour le nom de notre ville. M. Benjamin Sulte, envisageant le sujet à ce point de vue, s'est plu à multiplier les preuves de manière à décourager, semblait-il, les plus passionnés et les plus incrédules. Qu'on se donne la peine de lire son histoire des Trois-Rivières, depuis la page 21 jusqu'à la page 29, on trouvera de quoi s'édifier. Le vaillant et consciencieux historien s'était flatté, sans doute, qu'il n'y aurait pas un récalcitrant; il était raisonnable de le penser, mais le grand jour se fait inutilement autour de celui qui tient ses yeux fermés.

Le changement qu'on veut nous imposer a, comme bien d'autres nouveautés, son côté humiliant, et même très humiliant: c'est un Anglais, le juge Williams, qui a commencé à se mettre en contravention aux traditions de l'histoire, des âmes dociles sont venues immédiatement lui faire queue, puis, comme l'humanité va toujours se perfectionnant, il s'est rencontré de hardis défenseurs qui n'ont pas craint de donner raison à cet étranger contre Champlain, Lejeune, Arneau, Lescarbot, Boucher et tous nos meilleurs auteurs.

Ce fameux Williams ne serait-il pas le même qui faisait pondre les meurtriers par le cou? Il serait vraiment très piquant de constater ce fait.

Pourquoi ceux qui aiment tant à imiter les Anglais ne disent-ils pas tout de suite *Three Rivers* et *St. Lawrence*. Ces traductions arbitraires des noms donnés par nos ancêtres valent encore mieux que "Trois-Rivières," qui n'est probablement qu'une traduction inintelligente et maladroite du mot *Three Rivers*.

Le *Constitutionnel* s'est défendu d'être le légataire universel de l'*Ere-Nouvelle*; pourquoi donc a-t-il voulu devenir l'héritier de sa discussion sur le nom des Trois-Rivières? Ce petit butin ne valait pas une obole, on aurait pu le laisser dormir avec les Annonces Chinoises d'autrefois, et on n'en aurait pas été moins riche.

En 1857, dit Benjamin Sulte, la ville "des Trois-Rivières" est incorporée par un acte du Parlement. S'il en est ainsi, nous nous demandons avec surprise comment il se fait que M. le shérif Dumoulin se serve du nom de "Trois-Rivières" dans la *Gazette Officielle*. Les shérifs ont-ils pleine liberté d'estropier ainsi les noms de leurs localités?

Mais on demandera: comment se fait-il que ce nouveau nom se soit répandu avec tant de facilité? Nous répondrons ici: donnez un tour de nouveauté à la première sottise venue, elle fera le tour du pays! Ce nouveau nom s'est ainsi répandu précisément parce qu'il était nouveau, et peut-être parce qu'il sentait l'anglais.

Mais il y a une autre influence qui a combattu l'autorité du Père Lejeune; c'est celle des Précieuses Ridicules. Il faudrait bien des Molières pour détruire l'empire qu'elles exercent encore dans le monde.

Voici une conversation copiée textuellement: "Nous sommes arrivés aux Trois-Rivières, dit une personne posée, seulement à dix heures et demie du soir."—"Dis donc pas aux *Trois-Rivières*, répond immédiatement une précieuse, ça l'air trop habitant. On dit: à *Trois-Rivières*." Oh! la charmante précieuse! Hé bien! c'est précisément dans la crainte de paraître habitants que tant de personnes arrivent à *Trois-Rivières*, depuis quelques années.

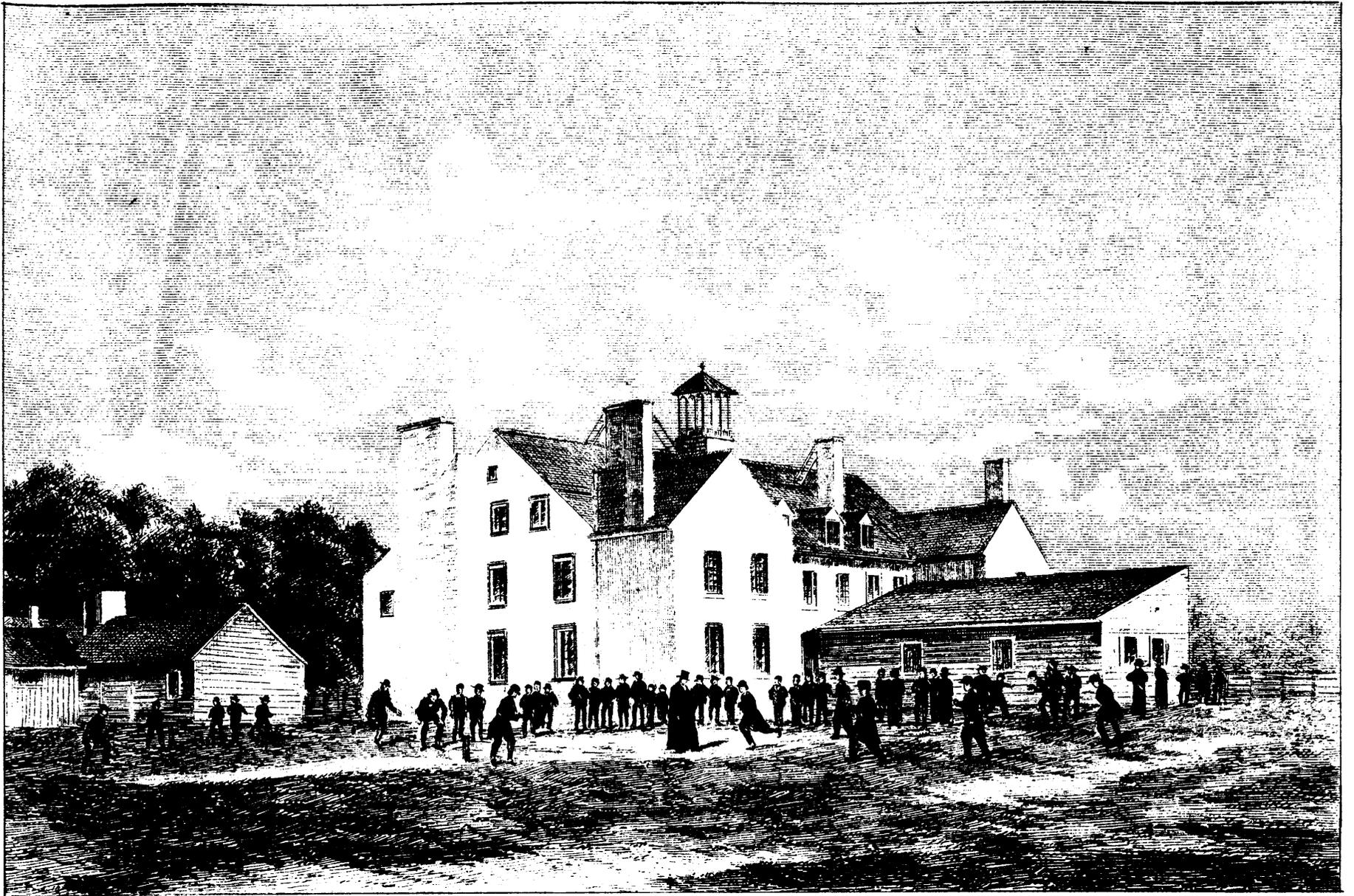
Nous comprenons facilement que des étrangers se trompent dans la manière de nommer la ville fondée par M. de la Violette; mais les citoyens de cette ville ne devraient avoir qu'une manière de dire, celle qui leur a été donnée comme étant la bonne par leur historien. Nous est donc avis que tous ceux qui comprennent ce que c'est qu'une tradition historique devraient s'entendre, et laisser le nouveau nom de "Trois-Rivières" aux anglo-manes, aux becs serrés et aux précieuses ridicules.

MEINIER.

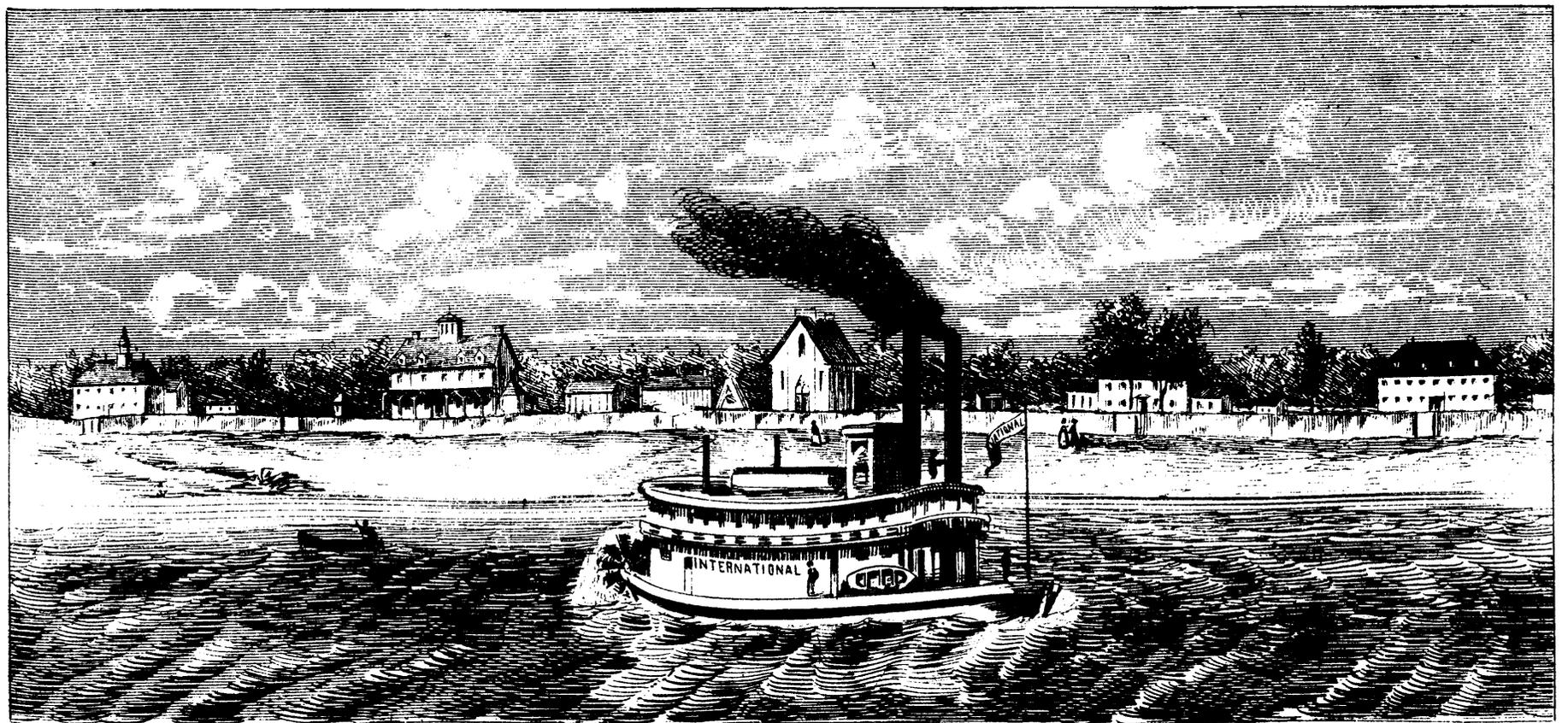
ACCIDENT.—La paroisse de Caraquette a à déplorer la perte d'un de ses membres dans la personne de Edouard Gionnet, tué par le tonnerre, vendredi, le 21 courant. Le défunt était à la pêche, et voyant l'orage s'élever, il se mit à l'abri de la pluie dans la chambre de sa berge, tandis que son compagnon était dehors, veillant, en cas que le vent vint à s'élever; il tonna fort, et nos deux hommes s'entretenaient du temps qu'il faisait; et tandis qu'il parlait, un coup de tonnerre les frappa tous les deux: quelques heures après (car l'orage était passé) le compagnon du défunt prit connaissance, et se trouva couché sur le dos à environ deux verges du lieu où il était avant d'avoir perdu connaissance; il n'avait point vu d'éclair, ni entendu de tonnerre, mais il était pourtant étendu immobile. Quand il put se relever, il se trouva dans la chambre de la berge, et trouva l'infortuné défunt dans la même disposition qu'il l'avait vu avant de perdre connaissance, (assis en avant du mat de misaine) et cependant il était mort.

Le secrétaire privé de Napoléon, M. Conti, qui vient de mourir, a laissé toute sa fortune pour le soulagement des victimes de la guerre.

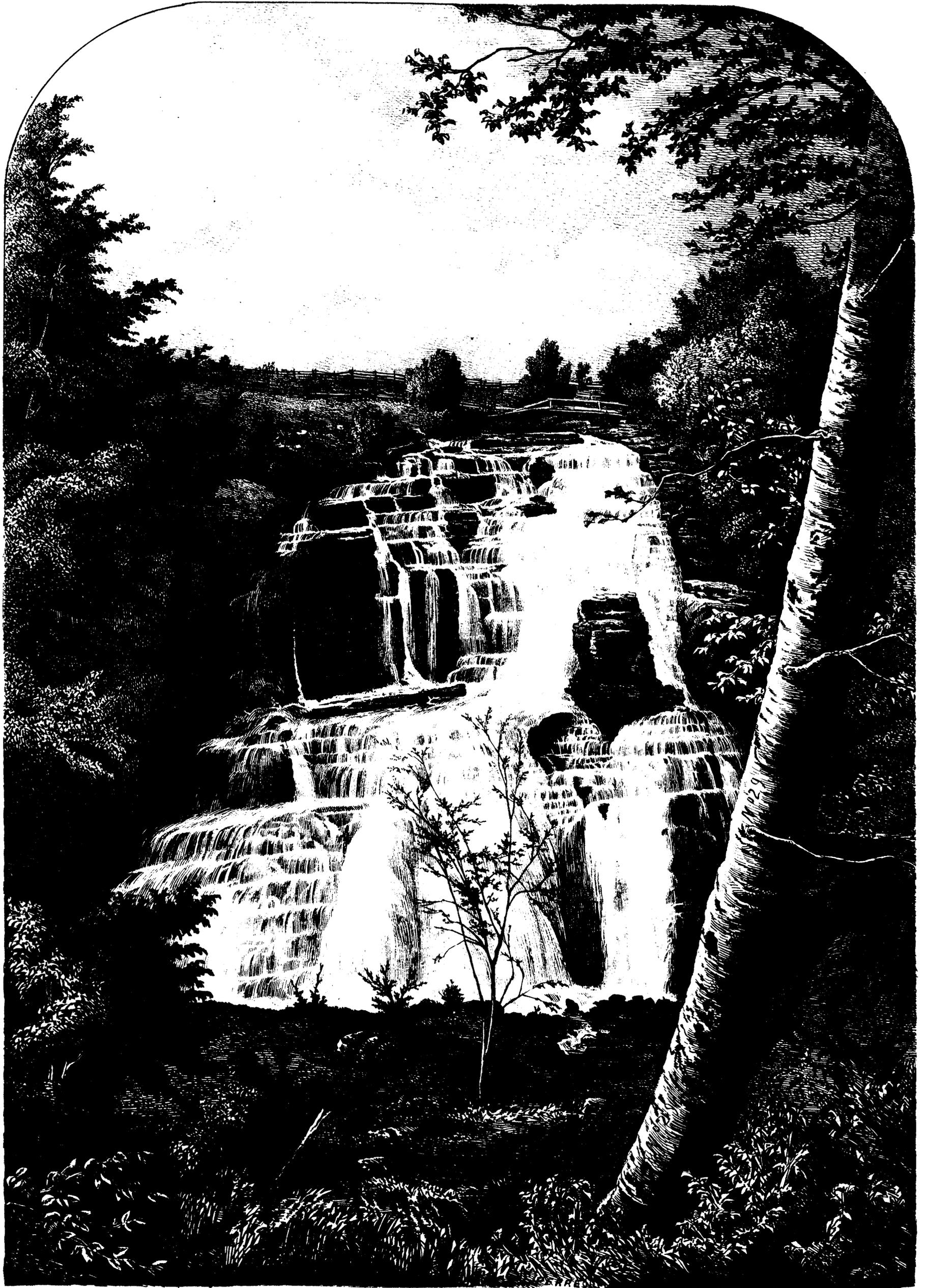
1) C'est le nom de l'emplacement du collège des Trois-Rivières.



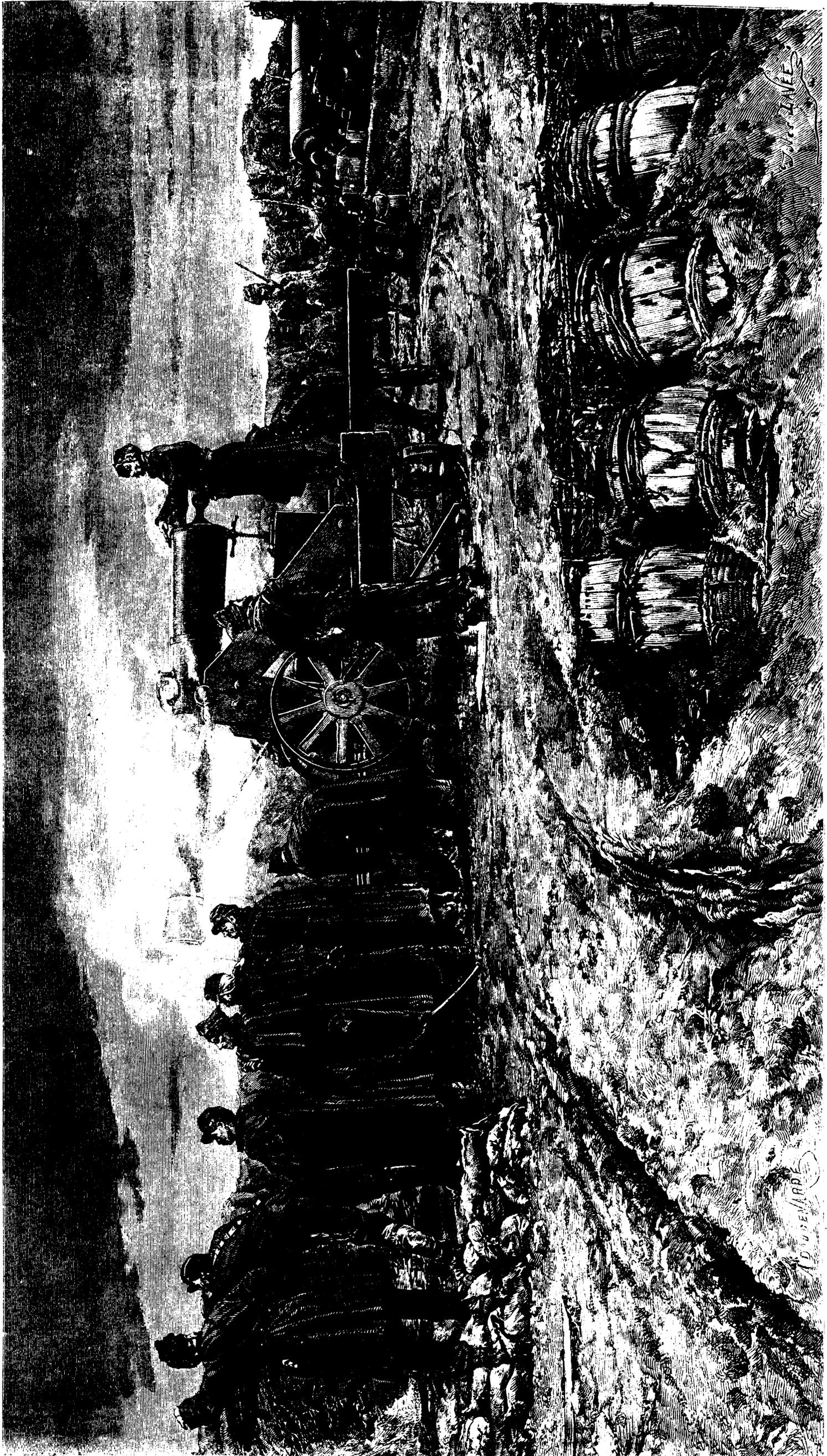
L'ANCIENNE RÉSIDENCE DES GOUVERNEURS DES TROIS-RIVIÈRES, CONVERTIE TEMPORAIREMENT EN COLLÈGE.



MANITOBA.—VUE DE SAINT-BONIFACE.



LES CHUTES FRASER, À LA MALBAIE.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERNOIS & BIENVENU.



LE COUP DE CANON.
TABLEAU D'ADOLPHE JOURDAN.



UNE MERE.

TABLEAU DE BERNI-BELLECOUR.

AVIS.

Ceux qui désireraient se procurer les deux premiers volumes ou les deux premières années de l'*Opinion Publique* peuvent s'adresser à la boîte 641, Bureau de Poste de Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 JUILLET, 1872

ÇA ET LÀ.

UNE BONNE ŒUVRE.

Nous apprenons avec plaisir que le maire de Montréal, M. Coursol, a mis une bourse de \$50 à la disposition de l'Académie commerciale catholique de M. Archambault. Cette somme d'argent devra être donnée comme récompense, de la manière que les directeurs de cette maison jugeront plus utile. C'est un acte de libéralité bien placé, une œuvre vraiment utile et patriotique. M. Coursol ne s'est pas contenté de bien parler, il a voulu bien agir. C'est un exemple à suivre.

Pourquoi nos riches citoyens ne feraient-ils pas pour encourager cette éducation, dont nous avons besoin ce qu'on fait dans les autres pays; pourquoi ne constitueraient-ils pas un petit capital dont les revenus seraient employés à faire des bourses pour les meilleurs élèves de ces sortes d'institutions ou des salaires pour les professeurs, quand ce sera nécessaire? Lorsque nous parlons de l'encouragement que nous devons donner à l'éducation commerciale et industrielle, nous devrions ajouter aussi l'éducation agricole, car tout cela se tient et nous croyons qu'on devrait tenir compte des excellentes idées émises sur ce sujet par le Dr. Larue.

Comme il s'agit pour le moment d'une académie de ville, nous croyons qu'il est moins nécessaire de s'occuper d'agriculture, mais nous croyons que dans toutes les institutions où sont les enfants de nos cultivateurs, il devrait y avoir un cours agricole et les plus grands encouragements pour cette éducation. Enseignons à notre population l'arithmétique, apprenons lui à cultiver ses terres et à exploiter ses richesses naturelles, à fabriquer ce qu'elle achète, et elle ne sera pas obligée d'émigrer.

Quelques mots en faveur d'une jeune femme dont le talent et le caractère méritent toutes les sympathies.

Devenue veuve avec trois enfants, elle ouvrit une école et les familles les plus respectables s'empressèrent de lui confier leurs jeunes enfants. Madame Marchand a justifié la confiance et les sympathies publiques.

Elle a donnée, le huit courant, une petite soirée dans laquelle ses élèves lui ont fait le plus grand honneur. En confiant ses enfants à cette jeune dame, on rend hommage au mérite et à l'amour du travail et on est sûr qu'on ne peut avoir une meilleure éducation.

Je suis heureux de voir que MM. Young et Holton, deux des anciens chefs du libre échange, viennent de donner leur programme sur la question industrielle. Dernièrement, dans une assemblée publique, après avoir parlé de ce qu'ils avaient fait tous deux pour l'industrie, ils ont ajouté qu'ils n'étaient pas des libre-échangistes suivant le sens ordinaire donné à ce mot, ils ont dit que leur politique sur cette question pouvait se résumer dans les trois propositions suivantes:

10. Admettre en franchise les choses nécessaires à la vie, telles que la fleur, le thé, le sucre, le charbon, etc., etc.
20. Admettre également en franchise les matières premières afin d'en faciliter ici la fabrication.
30. Dans l'intérêt du revenu et des manufactures, imposer des droits sur les choses que nous pouvons manufacturer dans ce pays.

Nous croyons qu'il serait dangereux de pousser trop loin l'application de l'article deux, d'admettre, par exemple, sans droits les fers étrangers, car, lorsqu'un jeune pays a chez lui la matière première, il doit la protéger au moins pendant quelques années, jusqu'à ce qu'il soit en état de l'exploiter aussi avantageusement que les nations qui lui font concurrence. Dans tous les cas, ces messieurs ont fait un grand pas.

Mademoiselle Symes, la riche héritière que tout le Bas-Canada connaît, épouse le fils du duc de Bassano, un attaché de l'Empereur Napoléon.

Le fiancé, secrétaire d'ambassade, démissionnaire depuis le 4 septembre, a pris part au siège de Paris en sa qualité d'officier de la garde mobile. Il a récemment accompagné l'impératrice lors de son voyage à Madrid, et sans en avoir le titre, il remplit les fonctions de Chambellan à la cour de Chiselhurst.

Ce mariage va faire cesser bien des soupirs inutiles, des rêves cruels. Un moment on crut que si la riche héritière ne consentait pas à donner sa main à un canadien, elle laisserait au moins dans le pays sa grande fortune.

L. O. DAVID.

M. T. G. Coursol, remplace M. Dorion, comme chef des traducteurs français au parlement d'Ottawa, et M. J. A. Genand est nommé d'une manière permanente dans le même département.

NOUVELLES ÉLECTORALES.

Soulanges.—Le Dr. Masson député de Soulanges a été nommé Régistrateur de ce comté.

M. Lantier de St. Polycarpe et M. Quigueran de Beaujeu se proposent de briguer sa succession électorale.

M. Lanthier a déjà été en Chambre et on le dit fort capable, et très éloquent. Il se présenterait comme partisan indépendant du nouveau régime.

St. Hyacinthe.—M. Oscar Dunn, de la *Minerve*, a été prié de se porter candidat pour ce comté. On pense qu'il acceptera la candidature. On dit qu'il a des chances. En avant, les jeunes! M. Dunn pense aussi juste qu'il écrit bien et il parle de même. Il aura pour adversaire M. Délorne, le député actuel, qu'on dit très populaire, et qui compte aussi sur le succès.

Chambly.—Jeudi dernier, une nombreuse députation, composée de citoyens respectables de toutes les paroisses du comté de Chambly, a offert la candidature à M. Benoit; la réunion a eu lieu chez lui, à St. Hubert. M. Benoit, jeune cultivateur instruit et bien au fait de la politique du pays, a, dans un discours de deux heures, donné un compte rendu très lucide de sa conduite parlementaire durant les cinq dernières sessions. Après les procédés d'usage, il a été mis en nomination et a accepté. Quelques amis de Longueuil et de Montréal ont adressé la parole aux électeurs. Il y avait beaucoup d'entrain et d'enthousiasme. On prétend que sa réélection est assurée. M. Jodoin, notre estimable concitoyen de Montréal, a positivement refusé de faire opposition à M. Benoit. M. Tancrede de Gros Bois, jeune médecin intelligent de St. Bruno, lui fera opposition.

Montréal Ouest.—La lutte se continue très vive, entre l'hon. John Young et M. G. A. Drummond. Les amis de ce dernier on eu une grande assemblée le 11 courant. L'hon. M. Starnes, M. Drummond, M. McDonald, M. Thomas White, M. Chapleau, M. L. Marchand et M. Curran y ont prononcé de bons discours. M. Drummond est grand manufacturier et parle très bien.

L'Assomption.—A une grande assemblée du comté, tenue à l'Épiphanie le 9 courant, l'hon. M. Louis Archambault a été mis en nomination par une grande majorité des électeurs présents. Mr. Alexandre Archambault a été, à la même assemblée choisi pour candidat de l'opposition. L'on dit qu'il n'a pas encore définitivement acquiescé à l'offre de ses amis.

Comté de Champlain.—L'hon. John Ross et M. Trudel se disputent le mandat. On dit que le Dr. Ross a toutes les chances, malgré la guerre injuste que lui fait *Le Journal des Trois-Rivières*. Cette feuille en est encore au vote du comté de Champlain sur les règlements relatifs au Chemin de la Rive Nord. Elle prétend que si M. Ross est réélu, il va, aidé de M. Cauchon, imposer le fameux règlement des \$100,000 au Comté de Champlain. Comment *Le Journal* peut-il dire cela? La Compagnie du Chemin de la Rive Nord n'a pas besoin de l'argent du Comté de Champlain et ne pourrait plus même accepter son vote, qui lui était plus onéreux que profitable et qu'elle ne recherchait que parce que la Corporation de Québec en avait fait une condition sine qua non de l'octroi de son million. Du moment que la Corporation de Québec a retiré cette condition, elle n'a plus besoin de la souscription de Champlain, pas plus que de celles de Portneuf et de Berthier, qui lui étaient doublement onéreuses. Mais qu'importe au *Journal des Trois-Rivières*? S'il croit se venger de M. Cauchon en combattant M. Ross, qui a fait ses preuves et qui est aussi bon conservateur que M. Trudel, il ne reculera devant rien et fera de l'absurdité et du mensonge à la brasse.

Québec Centre.—M. Cauchon, qui comptait sur une élection par acclamation à un adversaire sérieux dans M. James G. Ross, riche armateur de Québec, qui brigue les suffrages au nom des intérêts anglais et protestants de cette division électorale. Ces intérêts ne sont représentés que par une infime minorité, à peine 4,000 sur 18,000, et nous ne comprenons pas une telle prétention.

Comté de Maskinongé.—La lutte dans ce comté est très-chaude, entre MM. Boyer et Caron. Les candidats déploient une grande énergie. Les efforts que M. Boyer fait dans ce comté pour promouvoir l'industrie sont appréciés; mais M. Caron est fort depuis son alliance avec M. Houde. Il a de l'expérience et parle bien.

Une lettre de Mgr. de Montréal déclarant que M. Boyer n'est pas soumis aux censures ecclésiastiques, a produit un grand effet.

Les journaux mal informés ont dit qu'un M. Prince était mort dans des circonstances suspectes. Nous sommes heureux de rétablir les faits et de dire que M. Prince était un jeune homme estimable et respectable et qu'il est mort tout simplement d'un coup de soleil.

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Des informations particulières que nous avons reçues sur cette maison d'éducation d'Ottawa, rue Rideau, nous font un devoir envers nos lecteurs de leur recommander cette institution déjà si favorablement connue. Il n'y a que trois ans, ces dames voyant le nombre de leurs élèves s'accroître considérablement firent l'acquisition d'un grand et superbe établissement. Mais tels furent leurs succès et telle est la confiance qu'inspire le cours d'étude qu'elles enseignent, qu'elles ont dû

cette année, augmenter considérablement leur établissement pour pouvoir satisfaire le nombre des demandes et augmenter encore le confort et les avantages hygiéniques que les élèves trouveront dans de vastes et superbes salles.

Quoique le prix de la pension soit relativement modéré, on y donne une éducation de première classe, comme on peut s'en convaincre par le prospectus du cours d'étude, et comme nos lecteurs s'en convaincront surtout s'ils ont l'avantage d'aller visiter cette Institution ou de faire la connaissance de quelques-unes des demoiselles qui y ont suivi un cours complet. On sait déjà que ce fut l'Institution favorite du dernier Gouverneur-Général, Lord Lisgar, et qu'il confia l'éducation de sa nièce, Miss Dalton, aux soins de ces Dames. Le site de cette maison dans la capitale de la Confédération lui donne un avantage particulier. La population est moitié française et moitié anglaise, ce qui facilite beaucoup l'étude de ces deux langues auxquelles on donne un soin égal. Nous signalons aussi avec plaisir la large part que l'on donne aux Mathématiques, à la Musique vocale et instrumentale. Quelques-unes des maîtresses de musique nous sont connues comme de véritables artistes.

Nous ne pouvons mieux terminer ces remarques qu'en citant les phrases suivantes, extraites d'un compte-rendu fait par les journaux d'Ottawa d'une séance magnifique donnée par les élèves à la clôture des travaux de l'année scolaire. Le *Free-Press* termine ainsi quelques remarques des plus flatteuses: "Never perhaps did the master-mould of nature's heavenly hand appear more exquisitely charming than in this innocent and highly intellectual performance." Un autre journal dit: "Nous avons été véritablement heureux de constater par nous-mêmes la justesse des éloges que nous avions vu décerner pour le *Courrier* et les autres journaux de la capitale à cette excellente Institution des Rev. Sœurs Grises, et c'est pour nous un sincère plaisir de pouvoir les confirmer."

P. L.

Mardi soir, sur les neuf heures et demie, l'alarme sonna à la boîte No. 19, rue St. Antoine, pour un incendie qui s'était déclaré dans l'une des chambres de la maison occupée par le Dr. Duncan McCallum et appartenant à M. Labadie, notaire.

Les pompiers, arrivés en toute hâte sur le lieu du sinistre, trouvèrent à la porte de la chambre le corps d'une femme étendue sur le plancher et enveloppé de flammes; dévoré par cet élément destructeur, elle faisait entendre des cris déchirants. Les pompiers parvinrent à éteindre les flammes qui s'attachaient à elle, mais elle expira quelques instants après dans les angoisses d'une cruelle agonie, malgré les soins empressés des Drs. Drake, Tabb et Reid. Le nom de cette femme est Mary Toole, âgée de 35 ans, et employée comme servante chez le Dr. McCallum.

On croit que tandis qu'elle était occupée à lire sur un sofa, une lampe, qu'elle avait placée sur une table voisine, fit explosion, mettant le feu à ses vêtements. Après avoir vainement tenté d'éteindre les flammes qui la consumaient, elle aurait voulu sortir de la chambre, et serait tombée sur le plancher, n'ayant plus que quelques restes de vie.

Nous apprenons que M. le juge Berthelot a obtenu un congé d'un an à commencer du 1er septembre.

Son Honneur le Maire a donné les ordres les plus stricts à la police pour veiller à l'état sanitaire de la cité, qui, si l'on juge par le nombre excessif des décès, laisse à désirer. L'arrivée du choléra, dont on nous menace depuis si longtemps, ferait des ravages effrayants dans de telles conditions et il n'est que juste que nous soyons sur nos gardes.

Nous ne saurions trop répéter les conseils hygiéniques adoptés à cette saison de chaleur. Ayez soin de ne pas prendre aucun aliment qui fatigue l'estomac; aucun aliment qui a perdu sa fraîcheur, que ce soit de la viande, des fruits ou des légumes. Évitez les breuvages à la glace; évitez également l'usage excessif des liqueurs alcooliques et si malgré ces précautions la diarrhée fait son apparition, arrêtez-la immédiatement soit en vous adressant à votre médecin, soit en faisant usage du remède du Dr. Crevier que nous croyons être de l'intérêt public de propager.—*Minerve*.

"LE COUP DE CANON"

Voici comment un journal français parle de cette œuvre d'un jeune artiste.

".... Ceci posé, avouons que M. Brion n'avait jamais été mieux inspiré. Quelle franchise de pinceau! quelle justesse d'expressions dans ces figures, de mouvement dans ces groupes! quelle vie et quel entrain chez ces danseurs! Comme tout cela est vrai, animé, lumineux, haut en couleur, éclatant sans charlatanisme de palette! Ce n'est pas par l'éclat que se recommande le charmant tableau de M. Berne-Bellecour.—*Un coup de canon*,—et ici, ces tons un peu ternes, un peu grisâtres, sont des qualités de plus."

"Le ciel est bas, l'horizon noyé dans la brume; on se sent en hiver, non loin d'une de ces dates de la défense nationale, qui ne sont pas la gloire, mais qui restent la consolation et l'honneur. Sur une butte fortifiée des artilleurs viennent de tirer leur premier coup de canon; un léger nuage de fumée monte et s'exhale dans l'espace. A présent, il faut juger si la pièce a été bien pointée, si le coup a porté, si l'on s'est rendu un compte exacte des distances. C'est ce qu'expriment admirablement ces figures graves, attentives, vaillantes, pâlies par le froid du matin. Cette scène réelle et émouvante comme une photographie qui aurait de l'âme, fera battre le cœur de tous ceux à qui les douloureuses péripéties de la guerre et du siège rappellent un souvenir personnel. Outre que l'exécution en est parfaite, qu'il y a du Meissonnier dans ces personnages si bien posés, dans ces détails traités d'une main si fine et si sûre, nous aimons ce sérieux, ce calme, ce mélange de résolution et de tristesse, en harmonie avec l'impression générale de cette phase de péril et d'épreuve. M. Berne-Bellecour ne nous parle ni de victoire, ni de défaite, mais d'un simple épisode où notre patriotisme peut mettre ce qu'il veut; cette nuance est exquise, et le jeune artiste est récompensé de sa bonne idée par un succès que popularise la gravure."

UNE MÈRE.

Ce tableau, dû au pinceau de l'auteur du "Coup de Canon," M. Berne-Bellecour, parle par lui-même, et n'a plus besoin d'explication. C'est un sujet vieux, très vieux, mais que la vie domestique rajeunit tous les jours. Une mère et son enfant! le sommeil de l'enfance! Que de sentiments agréables tendres, que d'idées sublimes n'évoquent pas ces scènes si vieilles et toujours nouvelles! Le pinceau de l'artiste, la lyre du poète ont chanté, chacun à leur manière, les joies de la maternité et les beautés de l'enfance.

VUE DES CHUTES FRASER.

La baie qui porte le nom de Malbaie sera aisément reconnue par ceux qui ont l'habitude de fréquenter les eaux, au bas du St. Laurent. Cette localité est un des points les plus pittoresques des environs et dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui ont visité ce pays entrecoupé de collines.

Montréal, 9 juillet 1872.

Je dois à la vérité, de déclarer sur l'honneur, que j'ai été personnellement témoin des effets merveilleux des gouttes Anticholériques du Dr. J. A. Crevier. Mde. Montmarquet était très souffrante et très affaiblie par un violent choléra du Pays; elle fut radicalement guérie par une dose de ces célèbres gouttes. En foi de quoi, j'ai signé

F. X. MONTMARQUET.
Maître-bouanger.

FAITS DIVERS.

12 JUILLET A MONTRÉAL.—La fête des Orangistes qui s'est passée cette année à New-York avec le calme le plus parfait, a été signalée dans notre ville par une scène sanglante.

Hier, à 6 heures moins un quart, deux jeunes gens de seize à dix huit ans, John Smith et Wm. Edwards, tous les deux mécaniciens, passaient devant la station de voitures du Carré Victoria, portant à la boutonnière des lis oranges. Leurs allures provocatrices attirèrent l'attention des charretiers, dont la plupart étaient irlandais, et l'un d'eux nommé Hugh Cochrane, s'avança brusquement vers Smith et lui intima d'arracher les insignes qu'il portait.

Celui-ci n'en fit rien, et rebroussant chemin avec son camarade, il s'engagea dans le carré Victoria où il chargea un revolver qu'il portait sur lui, et se dirigea ensuite de nouveau vers la station de voitures. Les insultes recommencèrent, Cochrane voulut arracher le lis que portait Smith, et ce fut alors que ce dernier fit feu sur lui à bout portant. La balle entra au-dessous du poignet et sans atteindre l'os, alla se loger près du coude.

Des personnes présentes se ruèrent sur l'assaillant, lui arrachèrent l'arme qu'il portait, et le conduisirent à la station du Carré Chaboillez. Profitant de l'émoi général, son compagnon Wm. Edwards, avait eu le temps de se sauver dans le magasin du nouveautés de M. Morgan, mais il fut promptement arrêté et mis sous les verrous. On espère que la justice fera son devoir.

DÉPLORABLE.—Lors de la bagarre du 1er juillet créée par les rowdies faisant partie de l'excursion de Montréal à Soré, quelques personnes de cette ville ont reçu des blessures et contusions plus ou moins graves. M. François Bergeron se trouvait du nombre, et sa blessure, légère en apparence, ne lui inspira d'abord aucune crainte non plus qu'à ses proches; malheureusement, l'artère avait été atteinte, et toutes les ressources de la médecine ont été impuissantes; M. Bergeron a expiré jeudi soir, après avoir reçu le jour précédent les derniers sacrements de l'Eglise. Le défunt n'était âgé que de 38 ans, et il laisse une épouse et 7 enfants.

Nous avons déjà condamné hautement les excès et les scandales que des mécréants indignes de notre hospitalité, sont venus étaler tristement ici, mais nous ne croyons pas alors qu'aucune perte de vie résultant de ces scènes d'horreur, viendrait mettre le sceau à la réprobation des coupables, et raviver notre indignation; mais, puisque tel est le cas, nous ne saurions élever trop haut la voix pour flétrir comme ils le méritent les auteurs de la mort d'un brave citoyen, et de l'affliction profonde de ses proches et de ses amis. Il est difficile d'obtenir la punition d'un tel délit, vu le grand nombre des coupables; mais ce qu'il est peut-être moins, c'est de venir en aide à cette famille tout à coup privée de son chef et de son support, et si les auteurs de ce deuil se repentent ou du moins si les organisateurs de cette malheureuse excursion veulent se réhabiliter tant soit peu, on s'empressera de faire amende honorable de cette manière.—*Gazette de Soré.*

RIXE.—Une scène déplorable avait lieu rue Lamontagne, dans l'après-midi de mercredi dernier. Un canadien-français, reconduisant un fourgon chargé de paniers de bière, rencontra, en face de la rue Lamontagne, près du marché St. Antoine, un irlandais, conduisant une charge de bois, destinée à la réparation des trottoirs. Les deux véhicules vinrent en collision et, comme cela arrive souvent, dans ces circonstances, les deux conducteurs voulurent s'expliquer, et des mots, ils en vinrent aux coups.

Les curieux ne tardèrent pas à encombrer la place, et en quelques minutes, la foule était devenue tellement compacte et si bruyante, que l'on eut dit une émeute.

Un boucher du nom de Trottier, voulut calmer les deux combattants, mais sa tentative n'eut d'autres résultats que de faire pleuvoir sur lui une grêle de pierres, dont l'une pesant au moins cinq livres, l'atteignit un peu au dessus de la tempe. On manda la police, et le sous chef Paradis et plusieurs autres agents de police parvinrent, non sans peine, à rétablir l'ordre.

Il était rumeur, que l'irlandais était mort des blessures qu'il a reçues pendant la lutte. Nous apprenons de source certaine que la triste nouvelle n'est pas fondée.—*Le Nation.*

CHIENS ENRAGÉS.—C'est par des temps d'extrême chaleur, comme ceux par lesquels nous passons, que se produisent les cas d'hydrophobie. Il faut bien se garder surtout des chiens qui manifestent des allures étranges. Hier, un chien, sous l'influence d'une attaque soudaine de rage, a causé une vive sensation dans la rue de la Fabrique et la rue St. Jean. Il s'est précipité dans plusieurs maisons. Ayant finalement pénétré dans une maison il est monté jusqu'aux mansardes et s'est précipité dans la rue où M. Noonan lui a donné le coup de grâce.—*Tourna! de Québec.*

John Levy, ancien compositeur au journal la Tribune, avait perdu cette position, il y a six mois environ, il cherchait à s'en consoler dans les débits de bière. Mais plus il buvait, plus il regrettait son poste, et il était tombé par degrés dans un désespoir morne qui inspirait des appréhensions sérieuses à sa sœur, Mme Fogy, chez laquelle il demeurait, n. 551 seconde avenue. Depuis les fortes chaleurs, Levy avait pris l'habitude d'aller coucher toutes les nuits sur le toit de la maison. Mercredi soir, sa sœur éprouvant de fâcheux pressentiments, fit tout ce qu'elle put pour lui persuader de coucher dans sa chambre, mais John répondit que la chaleur l'empêcherait de dormir, et après avoir embrassé sa sœur et lui avoir souhaité un bonsoir plus affectueux que de coutume, il monta sur le toit comme les autres nuits.

Le lendemain matin, les premières personnes qui passèrent dans la seconde avenue, sur le trottoir du côté opposé à celui où se trouve la maison 551, aperçurent un homme pendu sur le toit de cette maison. C'était l'ancien compositeur. Il s'était pendu à une corde fixée d'une part au sommet d'une cheminée et de l'autre à une perche. Sa main droite, plongée dans la poche de son pantalon, y serrait un couteau, position indiquant évidemment que le pendu s'était efforcé de couper la corde, mais trop tard malheureusement. Levy était âgé de 39 ans.—*Courrier des Etats-Unis.*

Le village de Listowell est grandement excité à cause de la disparition mystérieuse de la femme blanche d'un homme de couleur du nom de Butler. Il paraît que ces époux étaient dans l'habitude de se quereller; mais une nuit de la semaine dernière, les voisins furent éveillés en sursaut par des cris de meurtre venant de la maison habitée par ces malheureux. Un villageois y courut et les trouva qui se querellaient, la femme perdant son sang d'une blessure au poignet. Tout le temps qu'il y resta, ils se tinrent tranquilles. Mais aussitôt qu'il fut retourné chez lui le cri de meurtre se fit entendre; comme il ne fut pas répété, il n'y fit pas attention d'avantage.

Le lendemain la femme avait disparu, et l'on ne put en découvrir aucune trace, malgré les recherches opérées dans les marais et les bois voisins. Butler dit qu'elle s'est enfuie, mais qu'il ne sait où. On a entendu faire aux enfants des remarques qui portent à croire qu'elle a été tuée et son corps enterré dans les marais en arrière de la maison. Butler a été arrêté pour conduite désordonnée et envoyé pour six jours à la prison de Stratford. On espère dans l'intervalle éclaircir le mystère. Des perquisitions ont été organisées; mais elles ont été jusqu'à présent sans résultat.

MYSTÉRIEUSES AFFAIRES.—Une femme prussienne a été assassinée dans les bois à deux milles de Brudenell et l'on prétend que son meurtrier est un français du nom de Joseph Osie. Accusé au temps de la perpétration du crime, il réussit par son sang-froid et son audace devant le magistrat à se faire relâcher. Cependant il se trahit ensuite dans un moment d'ivresse, et un mandat d'arrestation fut lancé contre lui par le juge Doran; mais notre individu, trouvant le séjour de Pembroke trop chaud, décampa sans tambour ni trompette.

Alors le juge télégraphia au chef de police, à Ottawa, que le meurtrier d'après les apparences, avait filé vers la capitale et qu'il eût à l'empêcher sans retard. Ce dernier après de vaines recherches, télégraphia à son tour à Renfrew où l'on réussit à se mettre sur les traces d'Osie; mais on acquit bientôt la certitude qu'il était parti pour Ottawa où, cette nouvelle ayant été mandée, il a été arrêté vendredi à l'hôtel Chévrier, sur la rue St. Patrice. C'est un homme de moyenne stature et très marqué de la petite vérole. Il a une abondante chevelure noire et possède un regard qui annonce la détermination. En attendant l'action des autorités de Pembroke auxquelles il sera remis, il a été écroué dans la prison du comté.

MÈRE FOLLE.—Nous avons raconté qu'une dame Margaret Elliot, demeurant au n. 133 Stanton street, New-York, a, dans un accès d'aliénation mentale, étranglé entre ses bras sa fille Mary-Jane, âgée de 17 ans.

Interrogée par le coroner, l'aliénée a déclaré que sa maison était nuit et jour entourée par des hommes qui menaçaient de la jeter, avec sa fille, par-dessus le toit; qu'ils tiraient des coups de fusil et de canon dans les fenêtres, en disant qu'ils feraient tout sauter; qu'ils la suivaient dans les rues, chaque fois qu'elle sortait, en criant: "Voilà Dolly Varden!"

Le jury a rendu le verdict suivant: "Mary-Jane Elliot est morte étranglée par les mains de sa mère, Margaret Elliot, au n. 133 Stanton street, le 5 juillet 1872, et nous pensons d'après les témoignages qu'au moment où elle a commis cette acte Mme. Elliot ne jouissait pas de sa raison. Nous recommandons au coroner de retenir l'accusée jusqu'à ce que les autorités compétentes se soient prononcées sur sa condition mentale."

LA MORTALITÉ.—Il est mort à New-York, dans le cours de la semaine dernière, 1569 personnes. Ce chiffre, le plus considérable qui ait jamais été constaté, dépasse de 801 le nombre des décès de la semaine précédente, et de 859 ceux de la semaine correspondante de l'année passée. De ces 1569 décès, 196 ont été occasionnés par l'insolation. Pendant la semaine finissant le 21 juillet, l'insolation avait tué 246 personnes. A cette seule exception près, le soleil n'avait jamais fait autant de victimes à New-York que pendant la semaine dernière.

Pendant la même semaine, il y a eu 630 décès à Brooklyn, dont 21 du choléra morbus.

SUICIDE.—Une jeune femme, nommée Mary Scutz, demeurant à Union Hill, dans Franklin street, est morte jeudi empoisonnée par du phosphore que, suivant son propre aveu, elle avait avalé mardi pour se débarrasser d'une existence qui lui était devenue à charge. Des antidotes lui ont été administrés pendant toute la journée de mercredi, mais sans produire d'effet. La défunte laisse deux enfants.

MEURTRE.—Un Suédois, nommé John Johnson, en pension chez une dame Frederick Hess, à West Meriden (Connecticut), irrité de ce que celle-ci eût retenu sa malle et ses effets en sécurité du paiement d'une petite dette contractée chez elle, l'a tué d'un coup de couteau, lundi après-midi. Johnston a été arrêté et sera jugé comme meurtrier.

SUICIDE.—James Van Ness, de Cypress Hill, s'est donné la mort avant-hier en avalant du poison, au coin d'Atlantic avenue et Eldred Lane, à Brooklyn.

UNE CURIEUSE COMPARAISON.—Un journal américain dit qu'exciter un irlandais à haïr l'Angleterre, c'est comme apprendre à un chat à croquer une souris. Cette chère petite souris! Vilain chat!

VARIÉTÉS.

A venir jusqu'à nos jours, Bazaine est le sixième maréchal de France, mis en accusation. Les cinq qui l'ont précédé ont tous été condamnés et exécutés. Ce sont le maréchal de Retz, premier maréchal de France, pendu en 1340; le célèbre Biron, compagnon d'armes de Henri IV, décapité en 1602 pour n'avoir pas voulu avouer sa faute; Mareillac et Montmorency, illustres victimes de Richelieu, en 1632; enfin le célèbre et infortuné maréchal Ney, prince de Moskowa, fusillé en 1815, pour n'avoir pas pu, en face de Napoléon 1er, garder son serment de fidélité à Louis XVIII. Mais Bazaine est le premier maréchal de France mis en accusation pour mauvaise conduite en face de l'ennemi.

Un journal ami de M. Thiers annonce que la statue de Voltaire, qui a reçu pendant le siège un boulet prussien à l'endroit où les drôles reçoivent les coups de pieds, va être réintégrée au square Monge, et qu'on travaille à lui tailler un nouveau piédestal.

M. Thiers aurait quelque chose de mieux à faire que de rebadigeonner la statue du mauvais drôle, qui a tant contribué par ses écrits à l'abaissement et à la chute de la France.

Toujours les faux princes.—On vient de juger M. le duc de Balan, comte de Natal; nous verrons bientôt encore à la police correctionnelle le prince de Guenaouri, fils de l'empereur du Maroc.

C'est le titre que se donnait le chevalier d'industrie dont nous parlons.

En 1867 apparaissait, dans les salons du faubourg Saint-Germain, un jeune homme beau, distingué; on le croyait riche; il était présenté par de vénérables ecclésiastiques dont il était parvenu à capter la confiance.

Bref, toutes les douairières l'adoraient.

Mais cela ne lui suffit bientôt plus. Il fit la cour à une jeune veuve, qui se laissa à aller l'aimer; enfin on se maria.

Le prince de Guenaouri donna son nom à Mme la baronne de Presles, une vraie baronne, et Mme de Presles donna sa fortune à l'héritier présumé du trône du Maroc, 80,000 livres de rente, une vraie fortune.

Tout alla pendant quelque temps le mieux du monde; la baronne adorait son mari, toujours aussi charmant, aussi empressé.

Un matin, elle sortit avec lui; et à peine avait-on franchi la porte de l'hôtel qu'un agent de police s'approcha du jeune couple, et tendit la main au prince de Guenaouri en lui disant:—Tiens, bonjour, Joly; comment vas-tu?

—Mais, monsieur, répliqua le prince, vous vous trompez; juis l'héritier, etc., etc.

Le sergent de ville insiste, Joly se trouble et tellement, qu'on finit par le conduire au poste, où il retrouve l'ancien brigadier sous les ordres duquel il avait servi autrefois.

Voilà comment nous verrons un de ces jours, un prince, fils de roi, assis entre deux gendarmes, sur les bancs de la police correctionnelle, accusé d'escroquerie et de port illégal de titres et de décorations. Quant à Mme de Presles, elle adore, malgré tout, son mari; elle jure qu'il est prince et bon prince, elle le croit victime de quelques misérables, qui continuent à poursuivre leur maître et seigneur, non content de l'avoir chassé de son royaume.

Un joli aphorisme, que l'on attribue à Dumas fils: "L'amitié finit où l'emprunt commence."

— Un enfant, que sa mère conduisait à l'école, tombe en admiration devant un cheval en bascul, exposé chez un marchand de jouets.

— Maman, achète-moi le beau dada!

— Oh! que nenni, répond la maman économie; un cheval de dix francs! Ton école coûte déjà vingt-cinq francs par mois.

— Eh bien! maman, ne m'y envoie pas pendant quinze jours, et achète-moi le beau dada.

Au tribunal:

Jallon, dit Brosse-à-Dents, comparait sous l'accusation d'une escroquerie de 3,000 fr. L'orthographe du nom embarrasse le greffier.

— Combien de L à votre nom? demande-t-il.

— Mettez deux L, allez, fit le président; ce n'est pas trop pour un homme qui vole si bien.

Dans un souper;

— Où croissent les truffes? demande une vieille dame fort coquette à un jeune naturaliste.

— A vos pieds, madame, répondit-il.

La dame ne comprenant pas, on lui explique que c'est au pied des "charmes." Et la dame de trouver la réponse charmante, naturellement.

Le repas s'achève; la même question est répétée au naturaliste qui, ne pensant plus à sa première interlocutrice, répond naïvement:

— Aux pieds des vieux charmes.

— Insolent, fit la dame indignée.

Au restaurant;

Le garçon.—Que vais-je vous servir pour dessert?

Le monsieur.—Une poire.

— Et à madame?

— Un mendiant.

— Très bien! Une duchesse pour monsieur et un mendiant pour madame! Enlevons!

Une épitaphe copiée au cimetière Montparnasse:

Chère épouse!

En te réunissant dans ce tombeau à ton père et à ta mère, tous mes vœux sont accomplis.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DECES.

A St. Martin, le 3 Juillet, après une maladie de deux jours, M. Brien dit Durocher, à l'âge de 52 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et sept enfants.

UNE RECONNAISSANCE
ou
LE SERMENT DU BALAFRÉ.

(Légende du Château-Richer.)

Ils étaient tombés là, ces lutteurs magnanimes. Ces héros épuisés par tant d'efforts sublimes! L. H. FRÉCHETTE.

I.

Wolf bombardait Québec. Le jeune général avait voulu, sans doute, laisser de nobles traces de son passage en Canada, car, au loin, derrière lui, on voyait toutes les campagnes en feu.

Les habitants s'étaient réfugiés dans les bois, emportant avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils vivaient là comme ils pouvaient, sans abri, presque sans nourriture.

Singulière manière de faire la guerre, que celle qui consiste à prendre d'assaut et à brûler des villages sans défense, à pourchasser devant soi, comme un vil troupeau, des enfants, des femmes et des vieillards caduques!

Vae victis! telle était alors la devise des acteurs de ce drame sanglant où la scène était remplie depuis plus d'un siècle et avait pour décors une grande partie de l'Amérique du Nord.

Nous reconnaissons bien là les mœurs farouches de cette époque, excitées par une guerre sauvage et par l'approche du dénouement. Les deux partis ne se pardonnaient rien, et les horreurs de cette guerre en ont fait une longue chaîne de représailles, dont le dernier anneau a été scellé sur les Plaines d'Abraham par le sang des soldats de l'héroïque Lévis.

Enfin, le moment était venu où l'Angleterre allait recueillir le fruit de l'épouvantable hécatombe d'hommes dont elle avait parsemé toute la frontière canadienne; et, penchée sur le Canada, elle ouvrait ses grands bras pour enlacer sa proie; mais la victime repoussait, repoussait sans cesse cet étouffement menaçant!!!

L'histoire raconte qu'un jour, épuisé et tombant de lassitude, le canadien remit en pleurant sa vieille épée au fourreau, et, se cachant la figure de ses mains mutilées pour ne pas voir ce qui allait se passer dans sa patrie, regagna sa charrette et ses champs, sans s'occuper désormais des choses du dehors.....

Le Canada venait de passer à l'Angleterre!

II

L'épisode que je vais vous raconter, lecteur, m'a été transmis par un vieillard, qui l'avait lui-même entendu narrer bien souvent par son père, dans les longues soirées d'hiver où la famille rétrécit le cercle autour de l'aïeul, pour entendre de sa bouche les vieilles légendes du "temps passé."

La scène commence dans les bois de la paroisse du Château-Richer, à environ une lieue du bord de la mer.

C'est là que tous les habitants, hommes, femmes, enfants, sont entassés pêle-mêle, abrités les uns par des troncs d'arbres superposés ou des branches feuillues, les autres dans quelque anfractuosité de rocher.

Il est sept heures du matin.

Un groupe d'hommes composé de vieillards de soixante à quatre-vingts ans et de deux personnes comparativement jeunes, puisqu'elles n'ont que de trente à quarante ans, causent à demi-voix au sommet d'une colline qui forme partie d'une chaîne de rochers énormes couverts de terre et plantés d'arbres, appelés de nos jours, "grandes côtes."

—Il faut pourtant avoir des nouvelles d'en bas, dit un des vieillards, en montrant le sud de sa main décharnée; voilà plus d'un mois que nous sommes ici, et nous ne savons encore rien de positif sur ce qui s'y passe.

—Ce que je sais bien, moi, reprend un autre vieillard, c'est que tout le village doit être brûlé, car, il n'y a pas dix jours que j'ai vu encore la fumée qui s'élevait de plusieurs points de la côte.

—Au moins, s'ils ont respecté notre église! dit un troisième.

—Ces mécréants-là ne respectent rien, répond le premier vieillard. Nous ont-ils bien respectés, nous, pauvres vieux sur le bord de la tombe? ont-ils bien respecté nos femmes, nos enfants? —Non, mes amis, ne vous bercez pas d'un vain espoir: tout est brûlé, et si nos troupes sont battues, l'anglais s'emparera de Québec et nous mettra le pied sur la gorge pour nous arracher notre dernier morceau de cheval.....

Il se fit un silence. Tous les visages étaient sombres et tristes; tous les yeux étaient tournés vers le dernier boulevard de la puissance française en Amérique.

La voix terrible du canon ne troublait pas en ce moment le calme général qui planait sur la nature. Seulement, du point où ils étaient placés, les Canadiens pouvaient facilement distinguer une fumée noire et épaisse qui s'élevait du pied de la citadelle et, poussée par le vent d'ouest, gagnait lentement le bas du fleuve.... la France peut-être! comme pour lui reprocher son oubli!

C'était quelque chose d'imposant et de majestueux que la vue de ces vieillards octogénaires, dernières ruines laissées par la guerre implacable de l'autre siècle, contemplant d'un œil morne et sec—car ils n'avaient plus de larmes!—d'un côté leurs habitations pillées et

brûlées, de l'autre, l'antique forteresse où se décaidaient en ce moment leurs destinées et où mouraient leurs fils!

Certes! s'il fut jamais un tableau digne du pinceau d'un grand peintre, celui-là devrait être placé au premier rang.

Le plus jeune parmi ce groupe rompit le premier le silence.

—"Oh! dit cet homme qui répondait au nom de Gravelle, si Montcalm pouvait seulement les rencontrer une fois à nombre égal, il leur donnerait bien, lui, une seconde édition de Carillon, revue, corrigée et considérablement augmentée.

—Jeune homme, interrompit un vieillard, tu te fais illusion; il n'y a plus de carillon possible pour nous. Nos troupes sont braves, personne ne peut le nier; nos chefs sont habiles et intrépides: ils ne reculeront devant rien.... mais, hélas! ces pauvres enfants n'ont plus rien à manger; ils sont nus et la plupart sont blessés; les munitions leur manquent. Et, d'ailleurs, ne voyez-vous pas que la France nous abandonne!.... Que faire contre des troupes six fois plus nombreuses que les nôtres, bien nourries, bien vêtues, bien armées et qui seront renforcées incessamment?... Il n'y a plus qu'à mourir, reprit-il après un moment de silence et en hochant tristement la tête.

Sous cette inflexible logique, tous les fronts se courbèrent, toutes les illusions s'évanouirent.

—C'est égal! fit brusquement Gravelle, s'efforçant de chasser les pensées sombres qui envahissaient, malgré lui, son cerveau, si les goddem ont le Canada, il l'auront payé cher... Dieu de Dieu! quelles jolies jingues nous leur avons fait danser à Monongahéla, Oswégo, William Henry, Carillon, Montmorenci et maints autres endroits!.... C'était le beau temps alors!.....

Il n'avait pas fini que des détonations épouvantables se firent entendre dans la direction de Québec et que les Canadiens virent des colonnes de fumée blanchâtre s'élever lentement vers le ciel. Les échos des Laurentides répétèrent avec un orgueil sauvage ce bruit terrible qui remplissait l'atmosphère. On aurait dit que tous les génies canadiens, rangés en bataille derrière la vieille cité, contemplaient et encourageaient leurs protégés du haut des rochers de Montmorenci.

—A genoux! mes enfants, prononça le doyen des vieillards; on se bat à Québec. Prions pour nos fils qui meurent pour nous, prions pour le salut de la patrie!

En un clin-d'œil, tous les genoux fléchirent. Les têtes se découvrirent avec respect, et, pendant que la brise agitait leur chevelure blanche, ces vieux invalides qui avaient bravé la mort dans vingt combats prièrent Dieu dévotement pour les martyrs que le plomb ou la mitraille allaient broyer.

III.

Cependant, la voix du canon se faisait entendre de plus en plus terrible. Ce n'étaient plus ici les coups interrompus d'un bombardement, mais bien les explosions épouvantables de plusieurs bouches-à-feu vomissant la mort. Evidemment, les deux armées étaient aux prises. D'ailleurs, la fumée qui semblait s'élever des plaines d'Abraham, et non du port, ne pouvait laisser de doute aux canadiens sur ce sujet.

Un laps de temps assez long s'écoula ainsi dans l'anxiété la plus profonde. Enfin, les explosions devinrent moins fréquentes, et, bientôt, tous les bruits de la bataille s'éteignirent dans les vallées de Montmorenci!

Les destinées du Canada venaient d'être fixées! Le bonheur ou le malheur d'un peuple devait résulter du court combat dont les échos s'étaient croisés dans un rayon de plus de dix lieues!

Le farouche Indien les avait entendus, ces échos guerriers, et il avait frémi de plaisir; le Canadien, lui, aussi, avait senti chaque coup de canon rebondir sur son cœur..... mais il avait pleuré!

C'est qu'il n'est pas rare, dans ces grandes circonstances qui peuvent amener une catastrophe, de voir Dieu communiquer, en quelque sorte, une parcelle de sa science de l'avenir et la manifester, à ceux qui doivent être frappés, par un malaise indéfinissable comme l'incertitude....

—C'est fini! mes amis; nous n'avons plus qu'à nous en rapporter à la providence, dit en se levant, celui qui paraissait avoir le plus d'autorité parmi les vieillards.

—Comment? c'est fini! riposta l'impétueux Gravelle; oui, c'est fini, mais pour les Goddem.... car, puisqu'il y a eu bataille entre Montcalm et Wolf, c'est tout dire que nous l'avons gagnée.

—J'ai de mauvais pressentiments, répondit le vieillard, et il est rare que mes pressentiments me trompent.

—Dans tous les cas, si le Goddem nous a battus, c'est qu'il devait être plus nombreux et mieux placé. Autrement, c'est impossible.... c'est impossible, répéta plusieurs fois Gravelle, en hochant la tête.

En ce moment, un petit garçon d'une huitaine d'années arriva tout essoufflé et dit à l'interlocuteur du jeune homme:

—"Mon grand-père, venez vite: maman vient de tomber en syncope; elle a dit que Ti-Charles venait de lui apparaître tout couvert de sang et qu'il lui disait: "maman, prie pour moi, je viens de mourir!"

—Y a-t-il longtemps de cela, petit? demanda le vieillard, se disposant à partir,

—C'est un peu après que le train a eu commencé. Ah! mon Dieu, quand elle a revenue, elle disait toujours: "Pauvre Charles! pauvre Charles!".... C'est-il vrai, grand-père, qu'il est mort, Ti-Charles?

—Non, mon enfant, non, répondit le vieillard, en essuyant une grosse larme qui venait de se glisser dans les rides de sa joue. Puis, se tournant brusquement vers ses compagnons:

—Allons auprès des femmes, dit-il; elles doivent être inquiètes.

Tout le monde se mit en marche.

Gravelle seul ne bougea pas.

—Eh! bien, Gravelle, que fais-tu donc? ne viens-tu pas avec nous? lui demandèrent les habitants surpris.

—Non, répondit-il. Vous direz à ma mère que je suis allé faire une reconnaissance au village et que je serai de retour dans trois ou quatre heures.

—Mais tu n'y penses pas! lui cria-t-on de toutes parts: les Anglais vont tirer sur toi.

—Ils me manqueront, répondit froidement Gravelle; tandis que moi, j'ai un bon fusil et ne les manquerai pas.

—Puisque tu le veux absolument, vas.... mais tu n'iras pas seul! N'y a-t-il donc personne ici pour l'accompagner?

—Moi! cria, en s'avancant, un grand gaillard d'une quarantaine d'années, dont la joue gauche était sillonnée par une longue cicatrice, qui lui avait valu le surnom de Balafre. Je ne vois pas beaucoup de l'œil gauche, mais le droit est bon, vive Dieu, et, d'ailleurs, avec un œil seulement, je vois encore mieux que tous les goddem réunis.

—C'est bien; mais soyez prudents, mes enfants. Adieu! tâchez de nous revenir sains et saufs.

—Ouache! soyez sans crainte: nous avons vu pire que ça, répondirent les deux hommes, en s'éloignant le fusil sur l'épaule.

IV.

Autrefois, les vastes prairies qui sont au nord de l'église actuelle étaient toutes plantées d'arbres et formaient autour du temple de Dieu un croissant sauvage, mystérieux, que la pensée n'osait fouiller.

De nos jours, on voit encore au sud de l'église, tout à fait sur le bord du cap, quelques-uns de ces vétérans échappés à la cognée du défricheur et au ravage des ans. Ce sont de vieux cèdres, fortement inclinés par le vent qui souffle toujours avec force sur ces hauteurs, et qui essaient encore de diriger vers le ciel leur cime dépouillée. Les bords de cet immense cap, qui se détériorent lentement sous l'action de la pluie et de la tourmente, refusent, quelque jour, de servir d'appui à ces vieux témoins de nos vertus d'autrefois; et, alors, ils subiront le sort de leurs prédécesseurs: on en fera du bois de chauffage!

(Aujourd'hui, tous les terrains circonvoisins de l'église sont défrichés. On ne voit plus, là où croissait une vigoureuse végétation, qu'une plaine immense, semée à quelques arpents au nord, de blé, d'orge, d'avoine, etc., et qui s'étend jusqu'à plus d'une lieue, sans interruption. Cette plaine, bosselée en plusieurs endroits de renflements semblables aux vagues de la mer, est percée, à de courts intervalles, vers le bord de la côte, d'une foule de carrières de pierre. Quelques-unes de ces carrières atteignent des proportions vraiment colossales. Ici, c'est la côte entière qui est percée à jour, laissant voir des murailles à pic de plus de cinquante pieds de hauteur; là, c'est un trou immense, où l'on ne peut descendre qu'au moyen d'échelles, avec un chemin de charrette à une de ses extrémités en déclivité. Partout le terrain est fouillé, miné, et partout il est inépuisable.

Cette exploitation donne lieu à un grand commerce entre le Château-Richer et Québec, et plus de trente familles vivent amplement de cette seule industrie.)

Je ferme ici la parenthèse, de peur d'ennuyer le lecteur et, surtout la lectrice; car il me semble déjà entendre quelque jolie bouche féminine murmurer avec une moue qui veut être maligne, mais qui n'est que charmante: "Eh! que m'importe, à moi, que l'on vive au Château de telle ou telle manière? Halte-là! monsieur l'industriel: à l'épave!"

Les Gaulois, nos pères, ne craignaient qu'une chose, c'est que le ciel ne vint à leur tomber sur la tête; moi, outre cela, je crains les femmes! Aussi, abandonnant tout biais, je m'exécute.

V.

Nous sommes au treize de septembre 1759. Le soleil darde ses flèches d'or sur le clocheton, recouvert de fer-blanc, qui surmonte le couvent du Château-Richer.

Il est midi.

Les grands cèdres qui couvrent le terrain environnant l'église, balancent mélancoliquement leurs cimes verdoyantes, doucement agitées par une brise molle et chaude.

A part ce bruit uniforme et triste du vent qui se joue dans le feuillage sonore ou qui siffle dans les branches dénudées, tout dort dans la nature.... oui, tout dort!

Hélas! pourquoi ce seul mot jette-t-il donc dans mon âme cette émotion indescriptible qui m'a fait, un instant, interrompre le cours de mes idées? pourquoi cette pensée du sommeil de la nature me pénètre-t-elle le cœur comme si un poignard s'enfonçait lentement? —Ah! c'est qu'en ce jour du treize septembre,

à quelques cinq lieues plus loin, des centaines de braves dormaient, eux aussi, mais de l'éternel sommeil, sur l'herbe humide de sang des Plaines d'Abraham! c'est que des pères, des fils, des vieillards, des enfants étaient là pêle-mêle, raides et sanglants, sur cette couche funèbre où, l'année suivante, devait, à son tour, agoniser le vainqueur!

N'oublions pas ces faits, mes concitoyens! Donnons souvent une pensée à ces héroïques martyrs d'une cause noble et sainte; gravons dans nos cœurs l'image sévère de ces grandes figures de nos ancêtres, combattant sur le bord de leur tombe, avant de s'y coucher!.....

Tout dort donc dans la nature. Et, sur ce bois touffu qui couronne la haute falaise où est bâtie l'humble église de la paroisse, le silence plane lugubre et solennel.

Seul, de temps à autre, le rossignol y distribue ses tremolos; l'écureuil lui répond en égrenant avec insouciance ses plus beaux staccatos.

Mais, tout-à-coup, accords plus ou moins mélodieux, tremolos et staccatos, duos à voix disparates.... tout cesse comme par enchantement, et les musiciens prennent à la hâte la poudre d'escampette.

(A continuer.)

A. PILON & CIE.

ETABLISSEMENT NOUVEAU, 381 1/2—RUE ST. CATHERINE.—381 1/2

A l'Enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix. 3-24 m

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22z

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers. d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL.

77 Rue St. Jacques. 3-22z

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22z

NOUVEL ETABLISSEMENT

TREMPE & GAUTHIER,

19 — RUE ST LAURENT — 19

MM TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts. M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires. F. X. TREMPE & S. GAUTHIER. Montréal, 8 Mai 1872. 3-20 1

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

JEUDI, 20 Juin 1872.

PRÉSENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable le Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de "l'Acte 31 Vic., intitulé: Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane. York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario. WM. H. LEE, Greffier, Conseil Privé. 3-27c

REMEDES

DU Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c. Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues. Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER.

No. 44, Rue Bonsecours.

Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce. 3-25 1/2

H. C. BOSSÉ,
MARCHAND A COMMISSION
 ET
MARCHAND DE BOIS,
 No. 8, RUE ST. PIERRE,
 QUEBEC.

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRE CŒUR,
 OTTAWA, RUE RIDEAU.

La rentrée des élèves de cette Institution aura lieu le **DEUX SEPTEMBRE PROCHAIN.** Les Révérends Dames informent le public qu'elles ont ajouté à leur maison une aile de 100 x 40 pieds, à quatre étages, afin de donner à leurs élèves tout le confort que l'on peut désirer dans un pensionnat de première classe.

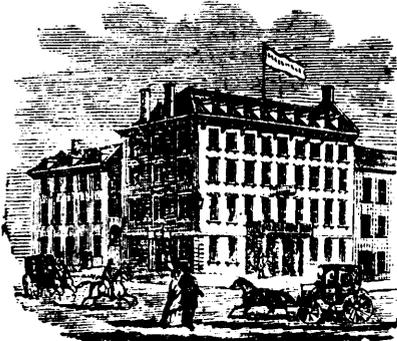
CONTRATS POUR LE TRANSPORT DES MALLES.

DES SOUMISSIONS ADRESSEES au MAITRE GENERAL DES POSTES, à OTTAWA, seront reçues jusqu'à **VENDREDI, le 9 AOÛT**, pour le transport des Malles de Sa Majesté, six fois par semaine, sur les contrats à faire pendant quatre ans, depuis le 1er Octobre prochain, entre Montréal et Berthier et entre Berthier et les Trois-Rivières.

On pourra se procurer des formules de soumissions et prendre communication de notices imprimées contenant de plus amples détails sur les conditions concernant les contrats à faire, aux principaux bureaux sur la route.

E. F. KING,
 Inspecteur des Bureaux de Postes.
 Bureau de l'Inspecteur des Postes.
 Montréal, 5 juillet 1872.

HOTEL DU CANADA,
 17 et 19, Rue St. Gabriel,
 MONTRÉAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne.

Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU,
 Propriétaire.

C. T. BERNIER,
 IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
 No. 167, RUE ST. JOSEPH.

C. T. BERNIER tient constamment en main un grand assortiment de marchandises sèches qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant.

EN GROS ET EN DETAIL.
C. T. BERNIER.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.
 le 20ème jour de JUIN 1872.

PRESENT:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic. Chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que le Port d'Ample River, dans le Township et District de Parrboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parrboro'.

WM. H. LEE,
 Greffier, Conseil Privé.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.
 MARDI, 11e jour de Juin 1872.

PRESENT:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vic. Chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence en Conseil d'ordonner, et il est par le présent, ordonné que Silver Lake, (l'île d'argent,) Lac Supérieur, est par le présent constituée comme port extérieur des douanes dépendant du port du Sault Ste. Marie.

WM. H. LEE,
 Greffier, Conseil Privé.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION PAR **L'ABBÉ J. MOYEN,**
 PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. **Priz: Cartoné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine.**
 Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartoné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.
 89 RUE NOTRE-DAME 89
 MONTRÉAL.

A L'ENSEIGNER de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail. Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement.

L. E. BEAUCHAMP & CIE.

A VENDRE
ST. PACOME un Cheval trotteur de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.
 SAMEDI, 25 Mai 1872.

PRESENT:
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

SUR la recommandation de l'Honorable Ministre de la Milice et Défense, et en vertu des dispositions des 12ème et 13ème sections de l'Acte 31 Vic. Chap. 40, intitulé: "Acte concernant la Milice et la Défense de la Puissance du Canada." Il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que le comté de Soulanges, formant une des divisions régimentaires du district militaire No. 6, établie par Ordre en Conseil du 1er jour d'octobre 1868, soit divisé en deux divisions régimentaires désignées comme 1ère et 2ème divisions régimentaires de Soulanges, respectivement, et que la 1ère de ces divisions comprendra les paroisses de St. Joseph de Soulanges, St. Clément et St. Ignace du Côteau du Lac, et que la seconde de ces divisions comprendra les paroisses de St. Polycarpe, St. Théophile et Ste. Zotique et le Village du Côteau Landrup.

WM. H. LEE,
 Greffier, Conseil Privé.

DEPARTEMENT DES DOUANES.
 Ottawa, 8 Mai 1872.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS Chapeaux de Panama et vos chapeaux de paille proprement nettoyés et garnis, allez au

No. 696, RUE CRAIG,

Et ayez-les arrangés de suite par **G. E. SIEGARS,**
 Successeur de G. W. Ketchum.

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
 (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)
 MONTRÉAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en **ROMANS, MÉDECINE, MUSIQUE, &c.**

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

ETABLIS EN 1854.
GEORGE YON,
 Plombier et Serrurier.
 241—RUE ST. LAURENT—241
 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières. Bouteilles à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs. Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plomberie, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.
 MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,
ALFRED LABARRAQUE & CIE.
QUINUM LABARRAQUE
 Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable: de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.
 Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS ou RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

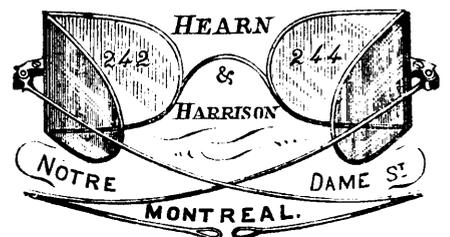
CHARBON DE BELLOC.
 Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

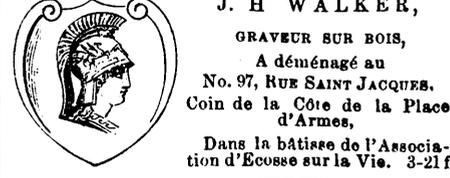
CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.
AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
D VINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec



J. H. WALKER,
 GRAVEUR SUR BOIS,
 A déménagé au
 No. 97, RUE SAINT JACQUES,
 Coin de la Côte de la Place d'Armes,
 Dans la Bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f



POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS. ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 2-33x

O. DESMARAIS,
 PHOTOGRAPHE.
 Coin des rues Craig et St. Laurent,
 MONTRÉAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20x

F. X. BEAUCHAMP,
 (Successeur de D. Smilie.)
 BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE
PIERRES PRECIEUSES.
 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134
 2-45x

LAURENCELLE & VARY.
 FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT
 Pour Dames et Messieurs.
 CHAUSSURES FAITES A ORDRE.
 Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.
 Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.
 No. 303, RUE NOTRE-DAME.
 2-31x

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de

DAMIEN & DESCOTES.
 529—RUE CRAIG—529

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.
 Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY,
 PHARMACIEN,
 144 Rue St. Laurent,
 MONTRÉAL.
 3-25x

"L'Opinion Publique"
 JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,
 Par **GEORGE E. DESBARATS & CIE.**

ABONNEMENT.....\$3.00 par année
 Aux États-Unis..... 8.50
 Par numéro..... 7 Centins
 Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du Journal.
 ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.
 On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.
 Tout semestre commencé se paie en entier.
 Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.
 L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.
 Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.
 Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!
 Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
 Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par **G. E. DESBARATS,** 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.